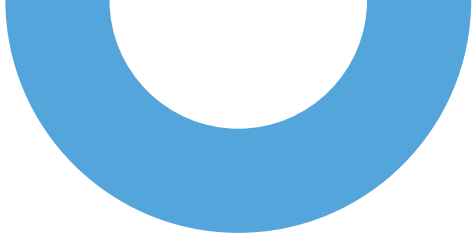


2026

CATALOGUE
DE FORMATION





RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

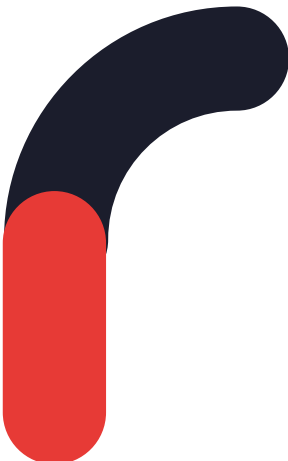
Le Réseau des écoles de service public (RESP), association qui comprend **35 instituts et grandes écoles** en charge de la formation des cadres et cadres supérieurs du service public a pour objectif de mutualiser, échanger, partager des problématiques transverses de chaque institution.

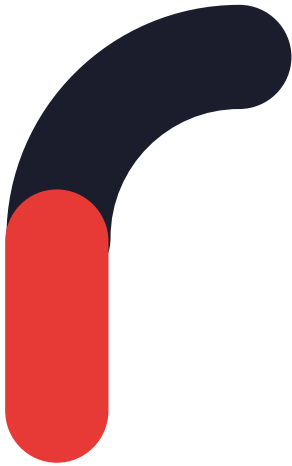
Le réseau développe son activité autour de trois axes :

- › **Un axe de promotion** du service public par la formation et de force de proposition sur des questions d'actualité
- › **Un axe d'organisation** d'événements valorisant le management public et les métiers du service public
- › **Un axe de soutien** au développement des activités mutualisées entre les écoles (sessions interécoles, catalogue de formation).

Le catalogue de formation du RESP a pour objectif de créer **un espace de réflexion, d'échanges** de savoir pour faciliter la rencontre professionnelle de tous ceux qui souhaitent mettre leurs compétences au service de l'action commune. Ces rencontres favorisent la mise en synergie des acteurs et des moyens nécessaires à la conduite de projets toujours plus ambitieux en réponse aux besoins des citoyens.

Choisir une formation du RESP, c'est :

- 
- › Mutualiser les compétences et les expériences dans une **logique interprofessionnelle et interministérielle**
 - › Proposer des **formations gratuites** aux cadres des écoles membres
 - › Faire connaître les métiers du service public
 - › Répondre à un souci commun d'amélioration des méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation
 - › Permettre un **décloisonnement** avec une approche interministérielle
 - › Développer des compétences collectives au service des politiques publiques.
- 



SOMMAIRE

DÉVELOPPEMENT & SOFT SKILLS / P5 > P17

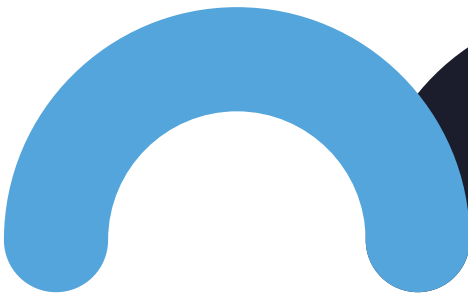
INGÉNIERIE DE FORMATION / P19 > P39

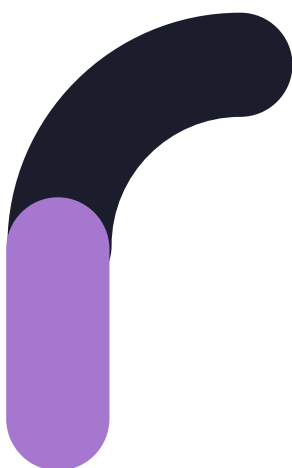
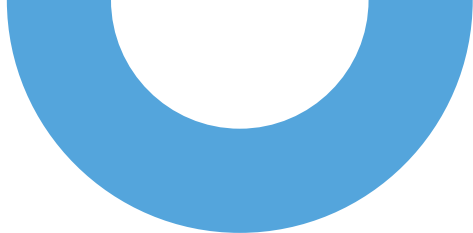
MANAGEMENT & LEADERSHIP / P41 > P53

PERFORMANCE & PILOTAGE/ P55 > P67

POLITIQUES PUBLIQUES / P69 > P79

TRANSFORMATION & INNOVATION / P81 > P89





GARDER L'ESPRIT CRITIQUE DANS LE DÉSORDRE INFORMATIONNEL - SÉMINAIRE DES CADRES

DATE

LE 2 AVRIL
DE 9H30 À 16H30

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

BANQUE
FRANÇAISE
MUTUALISTE (BFM)
56-60, rue de la Glacière
75013 Paris

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

Groupe de travail
du RESP animé
par Emmanuelle
GIDOIN, directrice
de l'END DE
TOURCOING

CHEF(ES) DE PROJET ET CONTACT ADMINISTRATIF

Élodie FREYDIER
06.27.46.75.73
elodie.freydier@travail.
gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

27 mars

CONDITIONS D'ACCUEIL

Séminaire gratuit,
déjeuner pris en charge
par le RESP.

PRÉSENTATION

Le séminaire abordera une
thématique cruciale qui
impacte directement la prise
de décision, la gestion de crise
et la confiance des citoyens :
la capacité à discerner
l'information fiable dans un
environnement saturé, entre
vraies et fausses informations.

Désinformation,
mésinformation, manipulation...
face à la rapidité et à la
sophistication croissantes
du désordre informationnel,
l'esprit critique n'est pas une
option, mais une compétence
nécessaire pour garantir
la qualité et l'efficacité du
service public. Ce séminaire est
l'occasion d'outiller les cadres
pour qu'ils soient des acteurs
lucides et des garants de
la vérité factuelle.

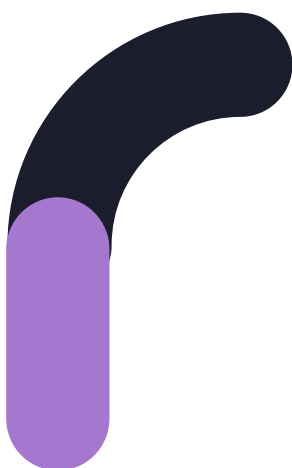
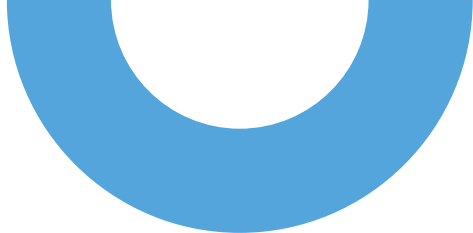
INTERVENANTS

Avec la participation de :

- > **David COLON**, historien
- > **Mathias GIREL**, philosophe
- > **Laurent CORDONIER**,
chercheur en sciences sociales
- > **Serge BARNET**, le CLEMI
- > **Marc-Antoine BRILLANT**,
VIGINUM
- > **Johanna BROUSSE**, Parquet
de Paris
- > **Isabelle RAYMOND**, France
Info

PUBLIC VISÉ

Tout manager.
240 places.



DÉVELOPPEMENT & SOFT SKILLS



INTÉGRER LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DATE

DU 11 MARS À 14H
AU 13 MARS À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF

Bd des frères Lumière
BP 72 000
Téléport 2
86360 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

IH2EF

CHEF(ES) DE PROJET

Laetitia VEIRAS

CONTACT

ADMINISTRATIF

**Marie-Christine
CASTEUBLE**
Assistante de
formation

marie-christine.casteuble@
education.gouv.fr
05 49 49 25 32

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

11 février

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés
et pris en charge par
l'IH2EF

PRÉSENTATION

Les services publics et leurs agents sont impactés par le développement des médias sociaux et de l'intelligence artificielle, véritable fait de société. Si ces derniers présentent indéniablement des aspects positifs et favorisent la construction de nouvelles compétences en termes de communication et d'échanges interpersonnels, ils impliquent aussi une veille attentive afin que l'image et les valeurs du service public soient préservées (e-réputation).

La question des médias sociaux est vaste et couvre de nombreux champs dont : la maîtrise des usages techniques, l'usage social, les aspects juridiques et éthiques, les aspects « sécurité » de prévention des risques et dérives qui seront tour à tour abordés.

OBJECTIFS

- › Connaître les principaux médias sociaux et leurs grands principes de fonctionnement pour en avoir un usage responsable
- › Savoir choisir le bon média pour le bon usage
- › Appréhender les enjeux, tant du point de vue de l'institution que de celui des usagers
- › Maîtriser les codes des médias sociaux
- › Mutualiser les bonnes pratiques.

CONTENU

Accessibles à tous et toutes et déjà utilisés par beaucoup à titre personnel comme professionnel, les médias sociaux sont de formidables lieux d'expression, de mise en relation et d'échanges pour peu qu'ils soient bien utilisés et maîtrisés.

S'ils peuvent représenter un moyen de valoriser son activité, ils demandent à être encadrés et même intégrés dans une stratégie globale d'utilisation au sein de nos structures.

Cette formation vous permettra de situer vos usages de ces nouveaux outils, d'en comprendre les intérêts et de vous outiller pour construire une stratégie de communication.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, débats, témoignages, exercices et partage de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public.
20 à 25 places.

LE LANGAGE CORPOREL AVANT AGRESSION

DATE

LE 12 MARS

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE
LA POLICE

CHEF(IFE) DE PROJET

Éric HENRION
Commandant de
police

CONTACT ADMINISTRATIF

ensp-fc@interieur.gouv.fr
04 72 53 18 85

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

17 février

PRÉSENTATION

Le contexte sociétal et médiatique met en lumière régulièrement les comportements agressifs, violents, et leurs conséquences potentiellement dramatiques. Les agents de la fonction publique sont régulièrement exposés à ces comportements d'usagers, soit à leur égard, soit entre eux, d'une part; souvent pendant leur temps de travail, mais aussi de plus en plus dans un cadre plus personnel d'autre part.

Ces situations sont sources de stress, de difficultés d'adaptation comportementale pour se prémunir ou se protéger, et posent la difficulté de la réponse à apporter, y compris comme représentant institutionnel.

L'identification des comportements d'auteurs et de victimes permet d'adapter sa réponse comportementale à une situation d'agression, et d'éclairer les choix d'action face à de tels événements.

OBJECTIFS

Identifier les langages corporels d'une part d'un auteur de violences, d'autre part d'une victime, afin de se prémunir d'une agression.

CONTENU

- > Les signaux faibles d'un passage à l'acte agressif
- > Les signes corporels de l'individu expérimenté en combat de rue
- > La prédation potentielle par l'attitude du prédateur
- > Le type de situation rencontrée (symétrique, asymétrique, prédation)
- > La gestion de contact inconnu
- > La gestuelle de désescalade
- > Les notions de proxémie et de vigilance
- > Les différents comportements autour du couteau/arme blanche.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation.

- > Classe virtuelle animée par le formateur
- > Apports théoriques
- > Analyse de vidéos
- > Évaluations :
 - Questionnaire diagnostique relatif aux connaissances déjà acquises en amont
 - Questionnaire de vérification des acquis à l'issue
 - Questionnaire de satisfaction
 - Questionnaire différé à trois mois.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.
10 places maximum.

MIEUX SE CONNAÎTRE POUR DÉJOUER LES BIAIS COGNITIFS

DATE

SESSION 1

24 MARS

SESSION 2

23 JUIN

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

Paris

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(ES) DE PROJET ET CONTACT ADMINISTRATIF

Henri FLACH

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1 mois avant le début
de chaque formation

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration du midi à
la charge des participants

PRÉSENTATION

Nous utilisons tous des raccourcis mentaux inconscients. Ils nous rendent efficaces au quotidien, mais peuvent aussi provoquer des erreurs d'interprétation, d'estimation ou de jugement : ce sont les biais cognitifs. Cette formation propose de comprendre ce mécanisme avec humour et rigueur, d'identifier seize biais courants, puis de repérer leurs effets dans la prise de décision et la relation aux autres. Elle alterne apports courts et mises en situation pour initier des stratégies individuelles et collectives afin de limiter l'impact des biais, notamment dans des contextes de diversité, d'inclusion et de changement.

OBJECTIFS

- S'approprier les principaux biais cognitifs et leurs effets
- Comprendre les mécanismes et racines qui les engendrent
- Repérer les contextes favorisant leur survenance et les zones de risque
- Développer des stratégies individuelles et collectives pour les déjouer
- Gagner en lucidité dans la prise de décision et améliorer la relation aux autres.

CONTENU

- Les raccourcis mentaux : utilité et limites
- Les biais cognitifs : définition, mécanisme, racines
- Panorama de 16 biais courants et effets sur attitudes/comportements
- Biais et décision : erreurs mentales, critères d'arbitrage.
- Biais et relation aux autres : obstacles interpersonnels/intergroupes
- Construction d'un plan d'action pour réduire l'impact des biais.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie impliquante : apports multidisciplinaires courts, ateliers en sous-groupes, études de cas réels, simulations de décisions, débriefings guidés, plan d'action individuel. Attestation remise en fin de formation.

PUBLIC VISÉ

Cadres-écoles et formateurs.
14 places maximum.

FORMATION N°

5

RÉSILIENCE DU GROUPE FACE À LA CRISE

DATE

DU 8 AVRIL
DE 8H30 À 17H30
AU 9 AVRIL
DE 9H À 17H

NOMBRE D'HEURES

13H

LIEU

AMGN

Avenue du Treizième
Dragons
77000 Melun

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ACADÉMIE
MILITAIRE DE LA
GENDARMERIE
NATIONALE

CHEF(IFE) DE PROJET

Cédric BLANC
Lieutenant-colonel

mani.amgn@gendarmerie.
interieur.gouv.fr
06 40 81 88 41

CONTACT ADMINISTRATIF

**Mission des actions
nationales et
internationales**

mani.amgn@gendarmerie.
interieur.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 février

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration sur site
Tenue adaptée en milieu
extérieur (randonnée ou
treillis)

PRÉSENTATION

La gestion de crise en gendarmerie repose sur l'anticipation, la coordination et la rapidité d'action face à des situations imprévues. Elle mobilise analyse, sang-froid et maîtrise de l'information pour protéger la population et rétablir l'ordre. La résilience individuelle comme collective, permet de maintenir l'efficacité malgré le stress, la fatigue ou l'incertitude. Elle s'appuie sur l'entraînement, la cohésion du groupe et la capacité à rebondir après l'épreuve. Ensemble, ces compétences garantissent une réponse solide, adaptée et durable aux crises.

OBJECTIFS

Développer les réflexes de gestion de crise, renforcer le sang-froid et la prise de décision sous pression, améliorer la communication opérationnelle, stimuler la cohésion et la confiance au sein du groupe, et accroître la résilience individuelle et collective face aux situations extrêmes.

CONTENU

Cette formation de deux jours aborde la gestion de crise et la résilience collective.

JOUR 1

Travail de MRT, mises en situation adaptées aux domaines des stagiaires et restitutions en mediatraining, suivis d'un exercice immersif plaçant chacun dans la peau d'un gendarme face à un périple meurtrier dans un bâtiment, par trinômes.

JOUR 2

Immersion en forêt avec quatre ateliers de team building renforçant cohésion, adaptation et dépassement.

PRÉREQUIS

Pas de contre-indication médicale à l'exercice physique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Travail collaboratif : exercices en groupes, trinômes et ateliers collectifs en extérieur
- Débriefings structurés : retours d'expérience pour identifier les réflexes efficaces et les axes de progrès.

PUBLIC VISÉ

Agents et cadres du RESP.
30 places maximum.

GESTION DU STRESS

DATE

SESSION 1

DU 16 AU
18 FÉVRIER

SESSION 2

DU 4 AU 6 MAI

SESSION 3

DU 21 AU
23 SEPTEMBRE

DE 9H30 À 17H30

NOMBRE D'HEURES

21H

LIEU

Paris

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE
NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE

CHEF(IFE) DE PROJET

**Céline
CLEMENT-
PETREMANN**

Celine.clement-petremann@
justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Evan BOISDRON

evan.boisdrone@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1 mois avant le début
de chaque session

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
ni de restauration

PRÉSENTATION

Un salarié européen sur cinq déclare souffrir de troubles de santé liés au stress au travail. Ce phénomène, qui touche toutes les entreprises et les institutions, n'épargne pas les magistrats.

Pour permettre à chaque magistrat, quelle que soit sa fonction, de faire face à ces difficultés parfois lourdes de conséquences et de prendre la distance nécessaire à un exercice serein de ses fonctions, une formation à la gestion du stress est proposée sur deux niveaux complémentaires et progressifs.

OBJECTIFS

Ce premier niveau dépasse le stade de l'initiation et permet de s'approprier les principaux outils de la gestion du stress. Tout au long de la formation, les stagiaires établissent leur programme personnel de gestion du stress, en empruntant aux trois clés abordées durant la formation.

CONTENU

Lors de ce premier niveau, les participants pourront notamment, après avoir identifié leur niveau de stress, les sources internes et externes de leur épuisement, découvrir les trois clés de la réponse au stress : corporelle, cognitive, comportementale. Ils pourront ainsi utiliser leurs ressources physiologiques, faire face aux pensées invasives et mettre en œuvre un comportement adapté dans les situations relationnelles les plus courantes. Ils seront invités tout au long de la formation à établir leur programme personnel de gestion du stress.

Pragmatique et active, cette session s'appuie sur des tests pour faire le point, des apports théoriques et pratiques pour s'outiller, des exercices et des mises en situation pour s'entraîner ainsi que des conseils personnalisés pour aider à changer.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, débats, témoignages, exercices et partage de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Tout public.

ACCUEILLIR DES PUBLICS ANGLOPHONES ET LEUR FAIRE VISITER LA BIBLIOTHÈQUE

DATE

DU 18 MAI À 9H30
AU 19 MAI À 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DES
SCIENCES DE
L'INFORMATION
ET DES
BIBLIOTHÈQUES

CHEF(ES) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

**Armelle
DE BOISSE**
Responsable de la
formation tout au
long de la vie

Armelle.de-boisse@enssib.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

4 avril

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
ni de restauration

PRÉSENTATION

Cette formation destinée aux bibliothèques ou centres de documentation a pour objectif de s'exprimer en anglais, d'acquérir du vocabulaire, de prendre de l'aisance pour accueillir au mieux les publics anglophones reçus en bibliothèque.

OBJECTIFS

- › Savoir donner des informations pratiques dans une langue communicationnelle : renseigner les usagers sur les outils et services mis à leur disposition (horaires d'ouverture, modalités d'accès aux documents, ressources et services, etc.)
- › Savoir orienter les usagers et faire visiter sa bibliothèque : accueillir un groupe, présenter le plan de la bibliothèque et les services proposés, se déplacer dans les espaces, présenter les animations ou expositions.

CONTENU

- › Se repérer dans la Bibliothèque : aider les utilisateurs anglophones à se repérer dans la bibliothèque, naviguer
- › *A Book Hunt* : rechercher un ouvrage dans la bibliothèque (Jeu de rôle)
- › Diversité des publics : comment accueillir

différents types d'utilisateurs anglophones et répondre à des besoins spécifiques (défis rapides et mise en situation)

- › Gérer les conflits : être en capacité de proposer des solutions et de résoudre les éventuels problèmes rencontrés par des utilisateurs anglophones (défis rapides et mise en situation)
- › Formation très pragmatique à l'anglo-saxonne, avec beaucoup de mises en situation
- › Mise à disposition de ressources « boîte à outils » (glossaire individuel et collectif, lexique, etc.)
- › Le contenu de la formation pourra être affiné en fonction des attentes particulières des participants.

PRÉREQUIS (RECOMMANDÉ)

Niveau B1 (intermédiaire, anglais courant, langage clair et simple).

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Mises en situation, cas pratique, visite commentée, etc.

PUBLIC VISÉ

Personnels de bibliothèques amenés à accueillir des publics anglophones.
15 places maximum.



GESTION ET RÉSOLUTION DES CONFLITS AU SEIN DU MILIEU PROFESSIONNEL

DATE

DU 8 OCTOBRE
À 13H30
AU 9 OCTOBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ENSP
CANNES-ECLUSE
BP 50097
49 rue Chaude
77130 Cannes-Ecluse

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE
LA POLICE

CHEF(IFE) DE PROJET

**Major Philippe
DELMAS BEGUE**
Division des
formations
préparatoires
partenariales et
internationales

CONTACT

ADMINISTRATIF

ensp77-dfp@interieur.
gouv.fr
01 64 69 36 11

DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

26 juin

CONDITIONS

D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration possible
sur place (payant)

PRÉSENTATION

**Les thèmes récurrents et
les éléments clés de cette
formation incluent :**

- **La prévention et la gestion
des conflits : comprendre
les dynamiques et les causes
des conflits pour mieux les
prévenir**
- **L'amélioration de la
communication : utiliser des
outils et des méthodes pour
améliorer les interactions
professionnelles**
- **Le développement personnel
et relationnel : se connaître
mieux et améliorer ses
relations avec les autres**
- **L'utilisation de techniques
spécifiques : intelligence
émotionnelle, communication
non violente, l'analyse
transactionnelle et la
programmation neuro
linguistique (PNL) pour
gérer les conflits de manière
efficace.**

OBJECTIFS

- Identifier les différents types
de conflits et leurs causes
potentielles
- Mettre en œuvre des stratégies
et des modes d'intervention
pour résoudre un conflit
- Transformer les situations
conflituelles en opportunités
d'amélioration et
de collaboration
- Comprendre l'importance des
valeurs et des opinions dans
la dynamique de groupe

- Développer des compétences
d'évaluation et de suivi pour
améliorer la performance

Cette session vise à doter les
cadres de la fonction publique
des compétences nécessaires
pour prévenir, gérer et résoudre
les conflits, en mettant l'accent
sur des approches humaines
et des techniques de
communication efficace,
de manière proactive
et constructive.

CONTENU

- Comprendre le conflit
et ses enjeux
- La communication au cœur
de la résolution
- Les outils de résolution du
conflit
- De la théorie à la pratique :
études de cas
- Prévention et capitalisation.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Analyse incident, exposé
interactif, étude de cas et
supports vidéo, débats avec
un professionnel de la sécurité,
ludification (du jeu vers
l'apprentissage),
atelier collaboratif.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public.
15 places maximum.

LIBERTÉ D'EXPRESSION DES AGENTS PUBLICS ET RÉSEAUX SOCIAUX

DATE

DU 14 OCTOBRE
À 14H
AU 16 OCTOBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENG

5 Bd de la Marne,
21000 Dijon

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS

sd-feej.eng@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT
ADMINISTRATIF

Secrétariat FC

fc.eng@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

14 juillet

CONDITIONS
D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge de
l'ENG

PRÉSENTATION

Dans un paysage professionnel en pleine digitalisation, les réseaux sociaux constituent un nouvel outil de communication. Les agents publics, tout comme les agents du privé, publient des informations liées à leurs activités professionnelles et à leurs administrations. Comment concilier leur droit à la liberté d'expression sur « la toile » avec leurs obligations déontologiques? Quelles sont les opportunités des réseaux sociaux? Quels en sont les dangers? À quelles sanctions s'exposent-ils?

L'objectif de cette formation est d'appréhender les limites entre la légalité et l'illégalité, et de sensibiliser les agents publics aux dangers que représentent les réseaux sociaux afin de les protéger. Des précautions d'usages et de bonnes pratiques sont recommandées.

OBJECTIFS

- › Définition des réseaux sociaux comme espace public
- › Fondements et textes sur les droits à la liberté d'expression
- › Repérer les enjeux liés à la publication de données liées à l'Administration et ses agents
- › Présenter les sanctions encourues.

CONTENU

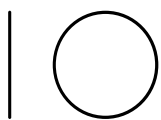
- › Textes relatifs aux droits à la liberté d'expression (inclus un rappel sur les droits d'auteurs et propriété intellectuelle, obligations déontologiques de réserve et neutralité)
- › Réseaux sociaux et leurs impacts
- › Identifier les opportunités (visibilité, rapidité, contenu...)
- › Identifier les dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux (malveillance, piratage, protection des données...)
- › Définition de la cybersécurité et cybercriminalité
- › Manquements constatés et les sanctions disciplinaires et/ou pénales auxquelles s'exposent les agents du service public
- › Sensibilisation aux précautions d'usages et bonnes pratiques.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Exposés, cas pratiques et tables rondes.

PUBLIC VISÉ

Agents du service public.



PRATIQUE DU PROMPTING – ATELIER

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

45 MIN À 2H

LIEU

PRÉSENTIEL
OU DISTANCIEL

(EN CLASSE
VIRTUELLE
SUR WEBEX
ET SUR
LA PLATEFORME
MENTORI)

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

CAMPUS DU
NUMÉRIQUE
PUBLIC ET L'INRIA
ACADEMY

CHEF(ES) DE PROJET

**Marie
CHARBONNEL**

Marie.charbonnel
@numerique.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Campus@numerique.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Tout au long de l'année

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'hébergement et la
restauration ne sont
pas pris en charge

PRÉSENTATION

L'Atelier de pratique du prompting permet aux agents publics de maîtriser l'IA générative en créant et ajustant des prompts efficaces pour des usages professionnels concrets.

En lien avec la communauté d'apprentissage sur Mentor, les participants peuvent prolonger l'expérience : partager bonnes pratiques, accéder à des ressources et webinaires, s'inscrire à des ateliers interministériels et utiliser le kit d'animation pour déployer leurs propres ateliers. Une occasion unique d'expérimenter, collaborer et développer une culture agile autour de l'IA.

OBJECTIFS

- Réviser les concepts clés de l'IA générative
- Expérimenter des usages concrets adaptés au service public
- Formuler des prompts efficaces et adaptés à différents besoins.

CONTENU

- Concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle générative
- Exemples concrets et contextualisés d'utilisation en contexte professionnel
- Techniques et bonnes pratiques pour écrire et reformuler des prompts
- Approches interactives pour ajuster et tester les requêtes selon les résultats obtenus.

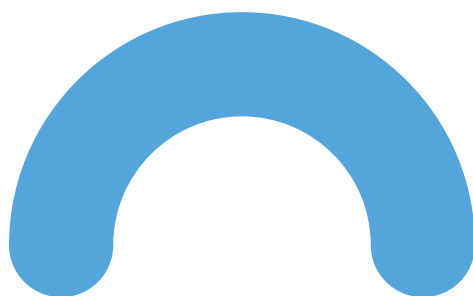
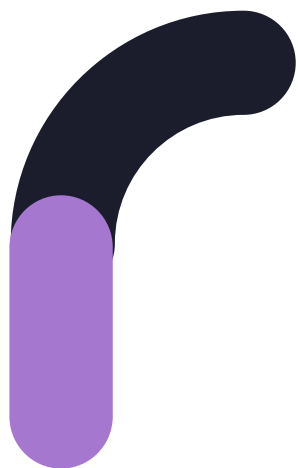
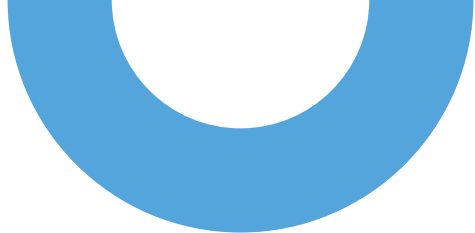
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

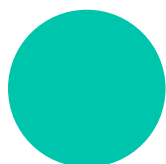
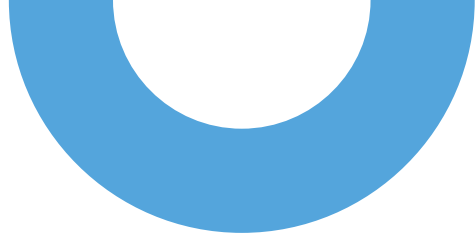
Formation disponible en présentiel et en e-formation.

Atelier interactif avec exercices pratiques, démonstrations d'usage et application directe sur des cas concrets pour apprendre à formuler de prompts efficaces.

PUBLIC VISÉ

Agents publics de toutes administrations souhaitant acquérir ou renforcer leurs compétences pratiques sur l'interaction avec les IA génératives.





INGÉNIERIE DE FORMATION



IA GÉNÉRATIVE PÉDAGOGIQUE

LE KIT EXPRESS POUR LE FORMATEUR INTERNE AUGMENTÉ

DATE

SESSION 1

LE 18 FÉVRIER
DE 9H À 12H

SESSION 2

LE 24 AVRIL
DE 14H À 17H

SESSION 3

LE 9 JUIN
DE 14H À 17H

NOMBRE D'HEURES

3H

LIEU

100 % DISTANCIEL

WEBINAIRE
DE L'ÉTAT

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

CENTRE DE
FORMATION DE
LA DÉFENSE (CFD)

CHEF(ES) DE PROJET ET CONTACT ADMINISTRATIF

**Stéphane
FOLTZER**
Directeur Stratégie
et Innovation

06.86.76.88.75
stephane.foltzer@intradef.
gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1 mois avant le début
de chaque session

PRÉSENTATION

Le formateur interne occasionnel (FIO) intervient au titre de son expertise, qu'il partage souvent en autodidacte, sans bénéficier des meilleures pratiques pédagogiques et des sciences cognitives pour l'apprentissage. Alors qu'il ne dispose que de peu de temps pour préparer son intervention, il ne profite pas toujours de l'efficacité que peuvent lui offrir les IA génératives en termes de coconception de séquences pédagogiques et de coproduction de contenu. Et lorsqu'il s'engage dans l'adoption de ces outils, les frontières sont parfois floues, tant au niveau des solutions souveraines à privilégier que des règles éthiques à s'imposer. En 3h, les FIO découvrent comment s'appuyer sur l'IA générative pour préparer plus vite, structurer mieux pédagogiquement et produire des supports fiables et sécurisés, dans un cadre centré sur des usages concrets immédiatement transférables.

OBJECTIFS

- › Savoir où l'IA aide le FIO pour une préparation plus efficace et une expérience plus positive
- › Savoir comment bien coopérer avec l'IA, à l'appui de modèles de prompts prêts à l'emploi aisément adaptables, et d'un cadre augmenté (RAG)
- › Poser un objectif de formation valide

- › Respecter le cadre juridique et éthique qui s'impose à tout agent public.

CONTENU

- › Identifier au moins 2 à 3 tâches transférables à l'IA pour renforcer son rôle de formateur-facilitateur
- › Appliquer 3 à 5 modèles de prompts fournis pour générer un livrable pédagogique exploitable
- › Intégrer dans ses prompts les principes andragogiques et cognitifs fournis afin d'orienter l'IA
- › Reformuler au moins un objectif pédagogique existant en objectif clair et aligné sur la taxonomie de Bloom
- › Coconcevoir, à partir d'un objectif clarifié, une microséquence pédagogique en s'appuyant sur l'IA
- › Appliquer les règles simples qui sécurisent les usages.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Atelier pratique alternant de courtes présentations et démonstrations avec des séquences interactives de mise en application. Fourniture de modèles de prompts réutilisables. E-formation.

PUBLIC VISÉ

FIO disposant d'une première expérience pratique de l'IA générative, souhaitant approfondir ses apports pédagogiques — 8 places.

ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION

DATE

DU 23 FÉVRIER
À 9H
AU 25 FÉVRIER
À 17H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(IFE) DE PROJET

Amandine PARIS

sd-feej.eng@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT
ADMINISTRATIF

Secrétariat FC

fc.eng@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

6 février

CONDITIONS
D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge de
l'ENG

PRÉSENTATION

Indissociable du processus d'ingénierie de formation, l'évaluation constitue pour tout responsable de la gestion, le principal indicateur de mesure de la qualité pédagogique des actions de formation qu'il met en place. L'efficacité d'une formation s'apprécie grâce à des outils d'évaluation et une méthodologie adaptée aux objectifs préalablement définis.

OBJECTIFS

- › Acquérir une méthode d'évaluation des actions de formation
- › Situer les enjeux de l'évaluation de la formation
- › Acquérir les connaissances des indicateurs de performance de la formation.

CONTENU

- › Objectifs de l'évaluation
- › Niveaux d'évaluation
- › Techniques d'évaluation
- › Exploitation des résultats de l'évaluation.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation.

PUBLIC VISÉ

5 agents de catégorie A ou B du service public par session.

INTÉGRER LES OUTILS NUMÉRIQUES DANS SA PRATIQUE DE FORMATEUR - PERFECTIONNEMENT

DATE

DU 18 MARS À 9H
AU 19 MARS À 17H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENG

5 Bd de la Marne,
21000 Dijon

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS

sd-feej.eng@justice.fr
03 80 60 58 06

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FC

fc.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

25 janvier

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge de
l'ENG

PRÉSENTATION

Les outils numériques sont nombreux et variés. Pour répondre aux besoins des apprenants, le formateur doit parfois se tourner vers des ressources plus techniques, qui nécessitent une certaine maîtrise. Destinée aux formateurs initiés, cette formation offre la possibilité de perfectionner sa pratique à travers la découverte et l'expérimentation d'outils avancés.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- > Créer des activités immersives et ludiques
- > Utiliser des outils de présentation originaux
- > Créer un support multimédia interactif
- > Créer un parcours pédagogique en ligne.

CONTENU

- > Infographies (Canva)
- > Présentations animées (Genially, Renderforest)
- > Tutoriels vidéo (OBS, PowerPoint)
- > Parcours pédagogiques en ligne (Digisteps)
- > Exploitation des ressources en ligne (Pixabay).

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Méthodes expositives, interrogatives et actives. Ces approches favoriseront les échanges, l'expérimentation et la mise en pratique à travers des ateliers, des mises en situation et divers exercices participatifs.

PUBLIC VISÉ

5 agents de catégorie A ou B du service public.

ANIMER UNE CLASSE VIRTUELLE AVEC LE WEBINAIRE DE L'ÉTAT

DATE

LE 20 MARS
DE 9H À 17H

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT
ADMINISTRATIF

Secrétariat FC
fc.eng@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

27 janvier

CONDITIONS
D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge de
l'ENG

PRÉSENTATION

Le Webinaire de l'État est un service dédié aux agents de l'État pour leurs séminaires en ligne, formations, présentations, conférences virtuelles, jusqu'à 350 participants. Tout agent de l'État peut créer librement un salon de webinaire.

Cette formation permet de découvrir et expérimenter les fonctionnalités de cet outil lors d'une utilisation en classe virtuelle, pour une expérience d'apprentissage interactive et engageante.

PRÉREQUIS

- › Avoir un compte sur le Webinaire de l'État
- › Disposer d'un micro-casque.

OBJECTIFS

- › Connaître les différences entre un webinaire immédiat et préparé
- › Acquérir les méthodes d'animation propres aux formations à distance
- › Savoir identifier et utiliser les outils adaptés
- › Savoir anticiper et gérer les incidents
- › Savoir interagir et recueillir des avis.

CONTENU

- › Création et configuration d'un séminaire
- › Mise en page et gestion des documents de présentation
- › Utilisation de la webcam et des partages d'écran
- › Outils d'animation (sondage, minuteur/chronomètre, sélection aléatoire)
- › Outils collaboratifs (tableau blanc, notes partagées)
- › Outils de participation (statuts, main levée)
- › Création et gestion des réunions privées (ateliers)
- › Récupération et exploitation du tableau de bord des activités.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation.

PUBLIC VISÉ

5 agents de catégorie A ou B du service public par session.

FORMATION DE FORMATEURS OCCASIONNELS

DATE

MODULE 1

DU 18 AU 22 MAI
DU 21 AU
25 SEPTEMBRE
(PRÉSENTIEL)

MODULE 2

DU 21 AU 25 SEPTEMBRE
DU 14 AU 18 DÉCEMBRE
(PRÉSENTIEL)

MODULE 2

LE 27 MARS 2027
LE 14 JUIN 2027
(DISTANCIEL)

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENG

5 Bd de la Marne,
21000 Dijon

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS

sd-feej.eng@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT

ADMINISTRATIF

Secrétariat FC

fc.eng@justice.fr

DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

SESSION 1 : 18 mars
SESSION 2 : 14 juillet

CONDITIONS

D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge de
l'ENG

PRÉSENTATION

Organisée sous la forme d'un parcours, cette formation est composée de deux modules et un RETEX obligatoires permettant l'acquisition des compétences nécessaires pour assurer les missions de formateur occasionnel.

La prise en compte des spécificités de l'andragogie dans la construction d'une formation permet au formateur occasionnel de choisir des méthodes et techniques pédagogiques adaptées impliquant ainsi davantage les apprenants et améliorant leurs capacités d'apprentissage. Les outils numériques, nombreux et variés permettent également au formateur d'enrichir ses séquences de formation et de répondre aux nouveaux besoins des apprenants.

OBJECTIFS

- > Identifier le processus d'apprentissage et les spécificités propres de l'andragogie
- > Rédiger des objectifs pédagogiques clairs et facilement mesurables
- > Concevoir un déroulé pédagogique
- > Appréhender l'intérêt des outils numériques dans la formation
- > Créer un espace collaboratif
- > Construire des activités ludiques.

- > Élaborer un dispositif d'évaluation adapté
- > Animer une séquence de formation
- > Collecter des avis.

CONTENU

MODULE 1

- > Règles et spécificités de l'andragogie
- > Ingénierie de formation
- > Ingénierie de pédagogie
- > Animation de la formation
- > Évaluation de la formation
- > Mise en situation.

MODULE 2

- > Aide à la création de déroulés pédagogiques
- > Animation de la formation
- > Interaction et collaboration
- > Ludification de la formation
- > Évaluation de la formation
- > Mise en situation.

MODULE 3

Retex.

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

Méthodes expositives, interrogatives et actives. Ces approches favoriseront les échanges, l'expérimentation et la mise en pratique à travers des ateliers, des mises en situation et divers exercices participatifs.

PUBLIC VISÉ

3 agents de catégorie A ou B du service public par session.

BALADE APPRENANTE : FORMATION ACTION

DATE

DU 28 MAI
DE 10H À 17H
AU 29 MAI
DE 9H À 12H

NOMBRE D'HEURES

9H

LIEU

CNFPT

80 rue de Reuilly
75112 Paris 12^e

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS DU
CNFPT

CHEF(ES) DE PROJET

Sezny GRIGNOU

sezny.grignou@cnfpt.fr
01 55 27 41 15

CONTACT
ADMINISTRATIF

Florence NOEL

Florence.noel@cnfpt.fr
02 41 22 43 44

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

30 avril

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Restauration prise en
charge par le CNFPT
Pas d'hébergement

*« Mes pensées dorment si je
les assois et mon esprit ne va
que si mes jambes s'agitent. »*
Montaigne

PRÉSENTATION

Apprendre en mouvement, c'est sortir du cadre traditionnel pour rendre l'expérience plus active et engageante. La balade apprenante utilise le déplacement comme support pour explorer des thématiques variées : communication, histoire, organisation du travail, santé ou développement durable... Elle invite les participants à observer, questionner et échanger, plutôt qu'à rester passifs face aux contenus. Cette approche favorise la curiosité, la réflexion critique et la coopération, tout en ancrant les connaissances dans des situations concrètes. En transformant le mouvement en outil pédagogique, elle permet d'apprendre autrement et de rendre chaque étape du parcours significative.

OBJECTIFS

- › S'approprier le concept de balade apprenante comme une modalité pédagogique dynamique
- › Imaginer une balade apprenante pour transmettre du contenu
- › Utiliser des outils adaptés pour structurer une balade apprenante enrichie.

CONTENU

- › Expérience d'apprentissage active en mouvement
- › Compréhension de ce qu'est une balade apprenante et dans quels contextes elle s'applique
- › Découverte des enjeux pédagogiques « *pourquoi cette modalité favorise l'apprentissage actif et engageant* »
- › Construction et animation d'une balade thématique.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Formation action : mises en situation, exposés, échanges de pratiques, ateliers.

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels du champ de la formation.
16 places maximum.

FORMA'ACTION :

LE JEU QUI DYNAMISE VOTRE SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

DATE

3 JUIN
DE 9H30 À 16H30

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

CNFPT
80 rue de Reuilly
75112 Paris 12^e

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS DU
CNFPT

CHEF(ES) DE PROJET

Sezny GRIGNOU
sezny.grignou@cnfpt.fr
01 55 27 41 15

CONTACT
ADMINISTRATIF

Florence NOEL
Florence.noel@cnfpt.fr
02 41 22 43 44

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

30 avril

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Restauration prise en charge par le CNFPT
Pas d'hébergement

PRÉSENTATION

Dynamisez vos *scenarii* pédagogiques, perfectionnez vos méthodes à travers Forma'ction, un grand jeu pédagogique qui forme les formateurs autrement ! Alliant jeu de plateau collaboratif et création collective d'un scénario pédagogique, il stimule réflexion et nouveaux apprentissages, créativité et esprit d'équipe. Les participants relèvent des défis, partagent leurs expériences et conçoivent ensemble des déroulés de formation concrets. Un outil ludique et innovant pour apprendre à « activer » ses scénarios... Efficace et bonne humeur garanties !

OBJECTIFS

- › Explorer différentes méthodes pédagogiques actives et la pertinence de leurs usages
- › Consolider sa posture d'animation et de gestion de groupes d'apprenants
- › Appréhender de façon expérientielle la ludopédagogie et son intérêt andragogique
- › Construire pas à pas un scénario pédagogique actif, complet et pertinent.

CONTENU

- › Méthodes d'animation en présentiel : savoir-faire opérationnels et concrets
- › La posture du formateur : exploration de situations problèmes face au groupe

- › Les différentes approches actives et ludiques en formation
- › Les incontournables d'un scénario, des objectifs pédagogiques à l'évaluation
- › La méthodologie de construction d'un scénario pédagogique actif et agile.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Le jeu dure toute la journée de formation et se déroule en équipe. Il est basé sur l'échange de pratiques, l'intelligence collective et une approche expérientielle très concrète qui facilite l'ancrage des nouveaux apprentissages.

Les 2 formatrices apportent des connaissances techniques au fil des différents temps de jeu et proposent une approche méta au groupe pour observer leur propre situation d'apprentissage.

PUBLIC VISÉ

Formateur ayant déjà une pratique professionnelle et/ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie, conseillers formation, professionnels du champ de la formation.
25 places maximum.

LES ÉMOTIONS LEVIERS D'APPRENTISSAGE

DATE

LES 19, 22 ET 23 JUIN
DE 9H À 12H

NOMBRE D'HEURES

7H30

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS DU
CNFPT

CHEF(ES) DE PROJET

Sezny GRIGNOU

sezny.grignou@cnfpt.fr
01 55 27 41 15

CONTACT
ADMINISTRATIF

Florence NOEL

Florence.noel@cnfpt.fr
02 41 22 43 44

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

15 mai

PRÉSENTATION

Enrichissez vos formations grâce au pouvoir des émotions ! Cette formation porte un regard sur un aspect souvent sous-estimé dans l'apprentissage. Elle a pour ambition de cerner l'impact des émotions, qu'elles soient positives ou négatives, sur la mémorisation et l'attention des apprenants. Grâce aux avancées en neurosciences, apprenez à utiliser les émotions pour optimiser l'engagement et la motivation, et à concevoir des situations d'apprentissage propices aux expériences émotionnelles constructives.

OBJECTIFS

- > Identifier l'impact des émotions sur l'apprentissage
- > Utiliser les émotions pour optimiser les apprentissages
- > Intégrer les émotions dans son ingénierie pédagogique et son animation
- > Prendre conscience du rôle de formateur face aux émotions.

CONTENU

- > Le lien « émotion-apprentissage » sous les angles de la neuroscience et de la psychologie
- > Principales sources d'émotions en situation d'apprentissage
- > Rédaction des objectifs et des intentions pédagogiques sous l'angle des émotions
- > Les idées de leviers émotionnels à utiliser dans son animation
- > Le rôle du formateur et de ses propres émotions.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation.

Alternance d'apports méthodologiques et d'activité participatives (autodiagnostic, retours d'expériences, ateliers en sous-groupe, travail sur son déroulé pédagogique, etc.).

PUBLIC VISÉ

Formateur, conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels du champ de la formation.
15 places maximum.

LA DYNAMIQUE POSITIVE DES CONFLITS EN FORMATION

DATE

DU 29 JUIN À 9H
AU 30 JUIN À 17H

LIEU

IRA METZ
15 avenue de Lyon
57070 Metz

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

CHEF(ES) DE PROJET

**Marie-Laure
DURAND**

mldurand@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 23

CONTACT ADMINISTRATIF

**Direction de la
formation continue**

dfc@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 21

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

5 mai

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la
charge des participants

PRÉSENTATION

**Les stagiaires en formation
ont parfois des attitudes qui
peuvent déconcerter et mettre
en difficulté le formateur
dans son accompagnement au
groupe.**

**Comment se servir de la
dynamique individuelle des
stagiaires pour développer
la dynamique collective du
groupe.**

**Voir ces tensions comme des
atouts plutôt que comme
des freins au processus de
formation.**

OBJECTIFS

- › Savoir intégrer les dimensions émotionnelles et relationnelles dans la relation d'accompagnement collectif
- › Savoir gérer la dynamique des groupes en formation
- › Savoir gérer son stress en situation difficile.

CONTENU

- › Les besoins des groupes en formation
- › Les étapes du changement
- › Le stress cognitif des stagiaires, du formateur et sa gestion
- › La relation dramatique en formation
- › La communication globale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, réflexions et discussions.

PUBLIC VISÉ

Formateurs ayant une expérience significative en face à face pédagogique.
10 à 12 places.

FORMATION N°

20

DES MÉTHODES ACTIVES POUR FORMER SANS S'ENNUYER - NIVEAU 2

DATE

DU 27 AOÛT
À 9H30
AU 28 AOÛT
À 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IRA LILLE

49, rue Jean Jaurès
59040 Lille Cedex

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LILLE

CHEF(ES) DE PROJET

Yann DERLYN
Directeur de la
formation continue
yann.derlyn@ira-lille.gouv.fr
03 20 29 87 19

CONTACT
ADMINISTRATIF

Direction de la
formation continue
dfc@ira-lille.gouv.fr
03 20 29 87 24

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

16 juin

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration à la charge
des participants

PRÉSENTATION

**Cette formation vise à
professionnaliser les formateurs
des écoles de service public
et des administrations en leur
donnant des outils favorisant
les interactions avec le groupe
et permettant de dynamiser
les séquences pédagogiques.**

OBJECTIFS

Découvrir et pratiquer de
nouvelles méthodes de
dynamisation d'un groupe
afin de rendre sa formation
productive, interactive
et vivante.

Savoir faire participer les
membres d'un groupe en
formation grâce à une démarche
méthodique, pédagogique
et ludique.

CONTENU

- > Les techniques pour briser la glace
 - « Mes 3 mots-clés »
 - Talents de vie
 - L'Interview express
 - La carte de France
- > Les techniques pour exprimer ses représentations
 - L'objet symbole
 - Un mot, une phrase, un dessin
 - La fresque

- > Les techniques pour s'appropriier les notions
 - L'arpentage
 - Le défi cocktail

- > Les techniques pour résoudre un problème
 - La boulette
 - Les enveloppes de Thiagi

- « J'ai un problème, t'as la solution ? »

- > Les techniques pour réfléchir et échanger
 - L'élaboration progressive
 - Les 4 citations.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

- > Exercices techniques sur les règles de l'animation des groupes en formation
- > Analyse et conseils délivrés tout au long de la séance de formation
- > Prise en charge de l'animation d'une séquence pédagogique par chaque participant
- > Échanges de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices ayant déjà une pratique professionnelle et ayant suivi la formation « *Des méthodes actives pour former sans ennuyer* » — niveau 1.

CONCEVOIR ET ANIMER AUTREMENT : ACTIVER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE EN FORMATION

DATE

DU 15 SEPTEMBRE
À 9H30
AU 16 SEPTEMBRE
À 17H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

LIEU DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE

77 avenue de Ségur
75015 Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

CAMPUS DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE

CHEF(FE) DE PROJET

Marie DUTERTRE

marie.dutertre@
modernisation.gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

facilitation.ditp@
modernisation.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

14 août

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration à la charge
de l'agent

PRÉSENTATION

Le Campus de la transformation publique vous propose une formation pour concevoir des dispositifs de formation plus efficaces et plus collaboratifs en mobilisant l'intelligence collective (IC) comme levier d'apprentissage.

On n'utilise pas l'IC après la conception pédagogique, on l'intègre dans la conception, dans l'animation, et dans l'évaluation des apprentissages. Cette formation permettra de comprendre ses fondements et ses conditions d'émergence en contexte de formation, d'identifier les moments clés où le collectif crée de la valeur, de concevoir des dispositifs et activités favorisant la coopération et la coconstruction des savoirs, d'adopter une posture d'animation facilitant l'engagement et la régulation des dynamiques de groupe, et de mettre en place des modalités d'évaluation adaptées aux apprentissages collectifs.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de comprendre les fondements de l'intelligence collective en pédagogie, en distinguant clairement ce qu'elle recouvre et ce qu'elle ne recouvre pas. Ils sauront identifier les moments et les contextes dans lesquels l'intelligence collective apporte une réelle valeur ajoutée au sein d'un parcours de formation. Ils seront capables de concevoir des activités pédagogiques favorisant la coopération, la coconstruction des savoirs et l'émergence collective, ainsi que d'animer des groupes d'apprenants de manière à soutenir et réguler les dynamiques d'apprentissage

collectif. Enfin, ils disposeront de repères concrets pour prévenir et éviter les principaux écueils liés aux démarches collectives, tels que les moments de fausses collaborations, ou la passivité des participants.

CONTENU

- > Clarifier les fondements de l'intelligence collective en pédagogie, en distinguant concepts, enjeux et conditions d'émergence dans les situations d'apprentissage.
- > Concevoir des dispositifs et activités de formation mobilisant la coopération, la coconstruction et l'apprentissage par le collectif.
- > Développer une posture d'animation favorisant l'engagement, la régulation des dynamiques de groupe et l'apprentissage collectif.
- > Mettre en place des modalités d'évaluation et de capitalisation adaptées aux apprentissages collectifs.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

La formation incarne les principes de l'IC qu'elle enseigne. Elle privilégie les activités collectives, alterne réflexion, expérimentation et méta-analyse, s'appuie sur la production de livrables réutilisables et intègre des temps de débrief favorisant la prise de recul et le transfert.

PUBLIC VISÉ

Tout agent public en charge d'un projet de formation dans son organisation — 12 places.

FORMATION N°

22

FORMER AUTREMENT : SE CENTRER SUR L'APPRENANT

DATE

DU 1^{ER} OCTOBRE
DE 10H À 17H
AU 2 OCTOBRE
DE 9H À 16H

NOMBRE D'HEURES
12H

LIEU

CNFPT
80 rue de Reuilly
75112 Paris 12^e

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS DU
CNFPT

CHEF(IFE) DE PROJET
Sezny GRIGNOU
sezny.grignou@cnfpt.fr
01 55 27 41 15

CONTACT
ADMINISTRATIF
Florence NOEL
Florence.noel@cnfpt.fr
02 41 22 43 44

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
1^{er} septembre

CONDITIONS
D'ACCUEIL
Restauration prise en
charge par le CNFPT
Pas d'hébergement

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à des formateurs expérimentés comme à des débutants. Elle propose un temps de réflexion et d'expérimentation pour interroger ses pratiques pédagogiques à la lumière des neurosciences et des approches ludiques (*Funny Learning*). L'objectif est de renforcer l'efficacité des apprentissages en plaçant l'apprenant au cœur de la conception et de l'animation.

OBJECTIFS

- › Comprendre les mécanismes de l'attention et de la mémorisation
- › Identifier les leviers pour favoriser l'engagement actif des apprenants
- › Concevoir des séquences pédagogiques adaptées aux styles d'apprentissages
- › Intégrer des outils et méthodes ludiques pour dynamiser ses formations.

CONTENU

- › Les fondamentaux de l'apprentissage : neurosciences, piliers de Stanislas Dehaene
- › Posture du formateur : écoute, gestion de la parole, *feedback* constructif
- › Conception pédagogique : structurer une séquence efficace (modèle Gilbert Paquette)
- › Techniques *Funny Learning* : activités pour capter l'attention, favoriser la mémorisation et le plaisir d'apprendre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques courts et illustrés
- › Ateliers collaboratifs et jeux pédagogiques
- › Démonstrations et mises en pratique
- › Utilisation d'outils interactifs (quiz, *mind mapping*)
- › *Feedback* et plan d'action personnalisé.

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels du champ de la formation.
16 places.

CONCEVOIR ET ANIMER DES COMMUNAUTÉS APPRENANTES

INGÉNIERIE COLLABORATIVE ET ENGAGEMENT

DATE

**DU 5 OCTOBRE
À 14H
AU 7 OCTOBRE
À 12H**

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF

Bd des frères Lumière
BP 72000
Téléport 2
86360 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

IH2EF

CHEF(ES) DE PROJET

**Aurélié
BEAUCLAIR**
aurelie.beauclair@
education.gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Magalie CHEMINADE
**Gestion des
formations**
Magali.cheminade@
education.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

4 septembre

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Hébergement et
restauration organisés
et pris en charge par
l'IH2EF

PRÉSENTATION

Cette formation s'inscrit dans un contexte où les organisations cherchent à renforcer la coopération, la circulation des savoirs et l'engagement collectif au service du développement professionnel. Concevoir et animer des communautés apprenantes demande de repenser l'ingénierie de formation sous un angle collaboratif et systémique.

Au travers de trois grands axes : la conception de cadres favorisant l'apprentissage collectif (objectifs, valeurs, règles de fonctionnement), l'animation de dynamique de partage et de coconstruction (rôles, dynamique de groupe, postures, outils numériques) et l'accompagnement des pratiques réflexives au sein des collectifs, cette formation vise à outiller les participants pour créer des espaces apprenants durables, stimulants et porteurs d'engagement.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre théorique des communautés apprenantes
- Concevoir une ingénierie de formation adaptée à soutenir l'intelligence collective
- Animer des espaces collaboratifs favorisant

l'engagement, la participation active et la coconstruction de savoirs

- Outiller les dynamiques d'apprentissage entre pairs en mobilisant des dispositifs et ressources numériques facilitant la coopération et la réflexivité.

CONTENU

- Apports théoriques sur les communautés apprenantes, les dynamiques de groupe
- Mises en pratique sur du design de formation incluant des communautés d'apprentissage
- Réflexion sur l'accompagnement de communautés d'apprentissage : quels rôles, quels leviers et freins sur l'engagement.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques, atelier de design de formation, outillage sur des techniques d'animation favorisant les dynamiques collectives.

PUBLIC VISÉ

Formateurs, ingénieurs de formation ou responsables de formation souhaitant intégrer l'intelligence collective et l'engagement durable des collectifs dans ses formations. 25 places.

INITIATION À L'INGÉNIERIE DE FORMATION

DATE

MODULE 1

DU 13 OCTOBRE À 14H
AU 16 OCTOBRE À 12H
(PRÉSENTIEL)

MODULE 2

18 MARS 2027
DE 9H À 12H
(DISTANCIEL)

SOIT 3,5 JOURS
DE FORMATION

NOMBRE D'HEURES

21H

LIEU

FORMATION
HYBRIDE

MODULE 1 : 1498 Route
de Sain Bel, 69280 Marcy
l'Étoile

MODULE 2 : lien
communiqué ultérieurement

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INTEFP

CHEF(ES) DE PROJET

Sarah HATHOUT

sarah.hathout@travail.gouv.fr
04.78.87.47.08
06.26.82.51.60

CONTACT ADMINISTRATIF

Florence NALLET

florence.nallet@travail.gouv.fr
04.78.87.47.22
06.26.90.33.34

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1^{er} septembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration sur site
selon conditions
tarifaires

PRÉSENTATION

La formation « *Initiation à l'ingénierie de formation* » vise à renforcer les compétences des professionnels de la formation qui exercent au sein des écoles de service public.

Il s'agit du premier niveau d'initiation à l'ingénierie de formation, afin de structurer une démarche de traitement des demandes institutionnelles et/ou individuelles, de traduire ces demandes en objectifs de formation, de mettre en œuvre le dispositif en découlant et d'en évaluer les résultats.

OBJECTIFS

Objectif de formation : savoir piloter une démarche d'ingénierie de formation, de la demande à la traduction en objectifs de formation, jusqu'à la mise en œuvre du dispositif et son évaluation.

Objectifs pédagogiques :

- Définir la notion d'ingénierie de formation et la situer par rapport à d'autres démarches (ingénierie pédagogique)
- Analyser les besoins en formation
- Concevoir et formaliser le projet de formation
- Réaliser et mettre en œuvre la formation
- Évaluer la satisfaction et les résultats de la formation afin de se situer dans une démarche d'amélioration continue.

CONTENU

La formation est articulée autour d'une démarche d'ingénierie de formation en 4 étapes clés : l'analyse de la demande, la conception de la formation, la réalisation, l'évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des apports théoriques et pratiques sur les notions de base
- Une mise en œuvre incluant des méthodes actives et des exercices pratiques.
- Une session de retour d'expériences à distance

Cette formation hybride comprend une première partie en présentiel de 3 jours et une séance de retour d'expérience en distanciel (3H) avec pour objectif d'échanger entre pairs sur les applications initiées par les participants à la suite de leur formation en présentiel.

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et cadres pédagogiques des écoles membres du RESP débutant dans leur fonction et n'ayant pas de notion ou d'expérience en matière de pédagogie.
De 8 à 15 places.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TRANSVERSES ET SOFT SKILLS EN FORMATION

DATE

DU 15
AU 16 OCTOBRE

NOMBRE D'HEURES

14H

LIEU

Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(ES) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

Henri FLACH

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

18 septembre

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration du midi à
la charge des participants

PRÉSENTATION

Cette formation approfondie permet aux formateurs et responsables pédagogiques de concevoir et animer des séquences qui développent réellement les *soft skills* des apprenants. On y travaille quatre compétences transverses au cœur des métiers publics et territoriaux :

- › Communication professionnelle
 - › Coopération / intelligence collective
 - › Adaptabilité et agilité
 - › Esprit critique et discernement
- Les participants vivent les outils en situation, les analysent, puis repartent avec des modules prêts à l'emploi ou facilement adaptables à leur contexte de formation et une méthode pour en créer d'autres.**

OBJECTIFS

- › Comprendre les *soft skills* et leur différence avec les compétences techniques
- › Identifier les *soft skills* prioritaires selon les missions et publics formés
- › Maîtriser les mécanismes d'acquisition (expérientiel, *feedback*, réflexivité, transfert)
- › Concevoir des séquences pédagogiques actives centrées sur un *soft skill*
- › Savoir observer, évaluer et objectiver les progrès sur ces compétences

- › Construire un plan d'intégration dans ses propres formations.

CONTENU

JOUR 1

- › Comprendre les *soft skills* et comment les faire acquérir en formation (mécanismes, posture, cadre, sécurité psychologique)
- › Vivre des techniques reproductibles (situations-problèmes, sous-groupes, *feedback* structuré) puis les décortiquer « *mode d'emploi formateur* ».

JOUR 2

- › Approfondir la boîte à outils et l'art de scénariser : consignes, rôles, livrables, débriefs qui ancrent les *soft skills*
- › Chaque participant transforme un de ses modules en séquence *soft skills* intégrés, teste en microanimation, reçoit du *feedback* et repart avec un plan d'implémentation.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Échanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs).

PUBLIC VISÉ

Formateurs, ingénieurs de formation et pédagogiques cadres des écoles.

FORMATION N°

26

PASSER DE L'INDÉCISION À LA PRISE DE DÉCISION

DATE

**DU 19 NOVEMBRE
À 9H
AU 20 NOVEMBRE
À 17H**

LIEU

IRA METZ
15 avenue de Lyon
57070 Metz

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ**

CHEF(ES) DE PROJET

**Marie-Laure
DURAND**
mldurand@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 23

CONTACT ADMINISTRATIF

**Direction de la
formation continue**
dfc@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 21

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

25 septembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la
charge des participants

OBJECTIFS

- › Être capable de gérer le doute et l'incertitude avec davantage de sérénité
- › Être capable d'identifier nos hésitations pour mieux les aborder
- › Être capable de prendre une décision juste pour soi.

CONTENU

- › Gérer le doute et l'incertitude
 - Comprendre l'intérêt du doute dans le processus de décision
 - Apprendre à accepter l'incertitude et à la gérer
- › Arbitrer les différentes possibilités pour prendre une décision juste
 - Définir les différentes possibilités face à un choix
 - Identifier ses zones de tiraillement pour faire émerger les systèmes de valeurs sous-jacents
 - Prendre une décision ou envisager de nouvelles possibilités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Alternance d'apports théoriques et de mises en pratiques
- › Partage de bonnes pratiques (réflexions collectives et en sous-groupes).

PUBLIC VISÉ

Tout manager.
De 8 à 12 places.

TRANSFORMER L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES AVEC LA FACILITATION ET L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

DATE

DU 24
AU 25 NOVEMBRE

NOMBRE D'HEURES

14H

LIEU

Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(IFE) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

Henri FLACH
henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

25 septembre

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration du midi à la
charge des participants

PRÉSENTATION

Cette formation montre comment la facilitation et l'intelligence collective accélèrent l'acquisition de compétences en formation. Plutôt que de reposer principalement sur la transmission descendante, elle propose des démarches où les participants produisent, explicitent, testent, ajustent et transfèrent leurs apprentissages grâce au groupe. Les stagiaires expérimenteront des techniques simples et robustes (divergence/convergence, coconstruction, *feedback* structuré, simulations, codébriefing) pour transformer leurs séquences pédagogiques : plus d'engagement, une compréhension plus profonde, et surtout un transfert immédiat vers le terrain.

OBJECTIFS

- › Comprendre en quoi l'intelligence collective modifie les mécanismes d'apprentissage et d'ancrage des compétences
- › Identifier les leviers clés de l'intelligence collective pour apprendre mieux et plus vite
- › S'approprier une posture de facilitateur d'apprentissage (cadre, neutralité, inclusion, régulation)
- › Transformer un contenu « classique » en séquence facilitée centrée sur la compétence

- › Expérimenter une boîte à outils de facilitation adaptée à la formation
- › Concevoir un module favorisant le transfert et l'autonomie des apprenants.

CONTENU

JOUR 1

- › Apports essentiels sur compétences et acquisition en formation, posture du formateur-facilitateur, cadre et sécurité psychologique
- › Expérimentations de séquences actives intégrées (cas, jeux de rôle, corésolution) puis décryptage « *mode d'emploi* » pour pouvoir les reproduire.

JOUR 2

- › Approfondissement de la boîte à outils et du design pédagogique : consignes, rôles, livrables, débriefs et *feedback* qui ancrent les compétences
- › Transformation par chacun d'un module réel en séquence intégrée, microanimation test, coévaluation et plan de transfert.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Échanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs).

PUBLIC VISÉ

FIO et cadres des écoles.
25 places maximum.

INTÉGRER LE DIGITAL EN FORMATION

DATE

LES 3, 4, 10
ET 11 DÉCEMBRE
DE 9H À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

100 % DISTANCIEL

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS DU
CNFPT

CHEF(IFE) DE PROJET

Sezny GRIGNOU
sezny.grignou@cnfpt.fr
01 55 27 41 15

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Florence NOEL
Florence.noel@cnfpt.fr
02 41 22 43 44

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

15 octobre

PRÉSENTATION

Découvrez de quelles façons les technologies, telles que les quiz en temps réel, les tableaux interactifs ou les plateformes collaboratives, peuvent faire évoluer vos pratiques pédagogiques sans en perdre de vue les objectifs principaux et les besoins des apprenants.

Cette formation vous accompagne sur l'intégration des outils numériques pour moderniser vos sessions en présentiel, mais aussi pour combiner présentiel et distanciel ou même, pour mettre en place un module simple tout à distance.

Prévoyez un projet de formation pour le travailler durant la formation.

OBJECTIFS

- › Repérer le potentiel du digital en formation
- › Enrichir une formation présentielle avec le digital
- › Créer un module simple d'e-learning.

CONTENU

- › L'environnement du digital : vocabulaire et formats pédagogiques
- › Les intérêts et limites du digital en pédagogie
- › Le digital en présentiel : quand, comment, quels outils ?

- › L'ingénierie pédagogique d'un module mixte ou à distance simple (format, séquençement, progression pédagogique)
- › Zoom sur l'animation d'une classe virtuelle ou d'un webinaire
- › Les ressources et outils mobilisables pour une formation en e-learning.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- › Alternance d'apports méthodologiques et d'activités participatives (réflexion de groupe, sondage, expérimentation d'outils digitaux de type mur virtuel, quiz, travaux de groupe, ressources numériques didactiques, etc.)
- › Exemples de formations de divers formats incluant le digital (scénarios pédagogiques, outils/applications et ressources numériques)
- › Mise en place de son projet formation (pour une formation en présentiel, mixte ou en e-learning) : les participants, durant l'intersession, travaillent sur leur projet de formation à distance et/ou exploitent des outils d'animation à présenter au groupe.

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels du champ de la formation.
16 places.

ANDRAGOGIE FORMATEURS

DATE

**DU 14 DÉCEMBRE
À 14H
AU 16 DÉCEMBRE
À 12H**

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENG

5 Bd de la Marne,
21000 Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

**ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES**

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS

sd-feej.eng@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FC

fc.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

14 octobre

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge de
l'ENG

PRÉSENTATION

**Contrairement à la
pédagogie, axée sur l'enfant,
l'andragogie met l'accent
sur l'autonomie, l'expérience
et la motivation intrinsèque
des adultes dans leurs
processus d'apprentissage.
Un andragogue doit ainsi être
capable de comprendre les
besoins et les caractéristiques
uniques des apprenants, afin
de créer un environnement
inclusif, interactif et pertinent,
qui facilite l'engagement.
Il joue un rôle essentiel, en
accompagnant les adultes tout
au long de leur parcours et
en leur permettant d'explorer
leur potentiel et de réaliser
leurs objectifs personnels et
professionnels spécifiques.**

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les
apprenants seront préparés à :

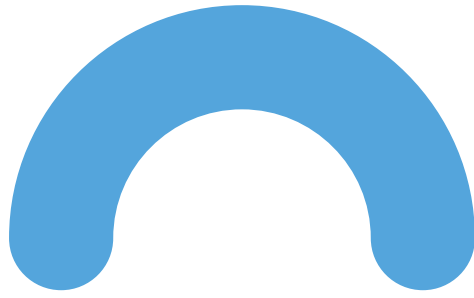
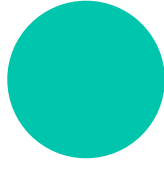
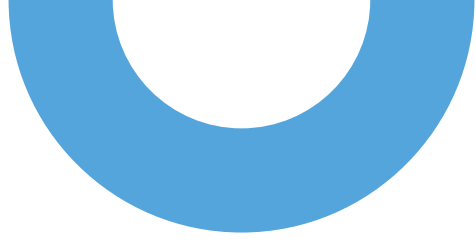
- Appliquer les principes
fondamentaux de l'andragogie
pour concevoir des dispositifs
de formation adaptée
aux adultes
- Mettre en œuvre ces principes
lors de l'animation des dites
formations
- Analyser les défis émergents
dans le domaine de la
formation des adultes pour
proposer des solutions
innovantes
- Contribuer au développement
du réseau des formateurs
au travers d'échanges de
bonnes pratiques, de partage,
d'expérience, de collaborations
et de partenariats
professionnels.

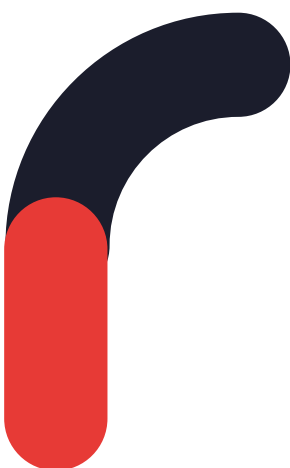
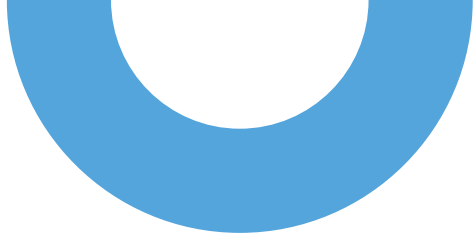
CONTENU

Cette formation est un temps de
regroupement, de discussions,
d'expérimentations et
d'échanges, entre professionnels
de la formation pour adultes,
autour des spécificités
de l'andragogie (outils et
techniques d'animation, ateliers
pratiques, mises en situation, etc.).

PUBLIC VISÉ

5 agents du service public
animant régulièrement ou
occasionnellement des
formations pour adultes.





MANAGEMENT & LEADERSHIP



PRÉVENTION ET GESTION DU STRESS EN SITUATION D'ENCADREMENT

DATE

SESSION 1

DU 4 AU 6 MAI
(PRÉSENTIEL)

SESSION 2

DU 21 AU
23 SEPTEMBRE
(PRÉSENTIEL)

DE 9H30 À 17H30

NOMBRE D'HEURES

21H

LIEU

ENM

3, ter quai aux fleurs
75004 Paris

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE
NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE

CHEF(IFE) DE PROJET

**Céline
CLEMENT-
PETREMANN**

Celine.clement-petremann@
justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Evan BOISDRON

evan.boisdron@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1 mois avant le début
de chaque formation

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
ni de restauration

PRÉSENTATION

Le stress est un ensemble de réponses produites par l'organisme lorsqu'il rencontre une situation qui lui demande un effort d'adaptation.

« Le stress occasionné par le travail est l'un des principaux défis que doit relever la politique en matière de santé et de sécurité en Europe. Presque un travailleur sur quatre en souffre et les études indiquent que le stress est à l'origine de 50 à 60 % de l'absentéisme ».

Le magistrat chargé de fonction d'encadrement est doublement confronté au stress : tout d'abord dans sa capacité à gérer le sien, lié à ses fonctions particulières, mais aussi dans celle à prévenir le stress de son équipe, à faciliter la gestion des situations difficiles, propices aux tensions inhérentes à toute structure mais renforcées par l'organisation des services, que ce soit au sein du siège ou du parquet. C'est pour répondre à cette double problématique que cette formation est proposée aux chefs de cour, de juridiction et de service.

OBJECTIFS

- > Permettre aux participants dans un premier temps de faire un diagnostic sur leur niveau de stress
- > Identifier les leviers d'action sur les différentes catégories : mode de vie, symptômes, relations, travail, environnement, personnalité dans le cadre de ses fonctions d'encadrant
- > Travailler sur les éléments générateurs de stress dans son quotidien.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Exposé, conférence, échanges questions-réponses
- > Groupes de discussion et retours d'expérience
- > Analyse comparative, ateliers collaboratifs
- > Jeux et simulations, étude de cas, révision et *feedback*
- > Partage d'expertise et témoignages.

PUBLIC VISÉ

5 places pour le RESP.

LE MANAGEMENT VISUEL

DATE

LE 10 MARS
DE 9H30 À 16H30

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LYON

CHEF(IFE) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

Claire NIVET
Responsable
Catalogue Formation
Continue

claire.nivet@ira-lyon.gouv.fr
04 72 82 17 09

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

4 février

PRÉSENTATION

Dans un monde saturé d'informations, vous en avez assez des réunions manquant d'efficacité et d'écoute ? Des projets qui dérivent et des informations qui se perdent ? Le management visuel apporte structure, clarté et rapidité à votre quotidien. Kanban, schémas, logiques visuelles : tout devient plus lisible et plus simple à piloter. Cette formation vous donnera des outils concrets pour mieux collaborer.

OBJECTIFS

- > Connaître une palette d'outils pour travailler en équipe, favoriser l'attention par des représentations graphiques
- > Utiliser le visuel pour synthétiser des messages importants
- > Transposer cette approche pour des temps d'ateliers, réunions, préparation, *brainstorming*
- > Appliquer dans le quotidien professionnel ces outils.

CONTENU

- > Découvrir la puissance de la pensée visuelle : comment stimuler l'attention et faciliter la collaboration
- > Coconstruire avec ses collaborateurs : créer des supports synthétiques et savoir transformer un travail d'équipe en livrables clairs

- > Découvrir la carte mentale comme outil de structuration et de pilotage de projets.

- > Adopter la posture d'animateur-facilitateur visuel pour rendre chaque réunion plus vivante et productive.

- > S'approprier des outils visuels simples : produire des synthèses graphiques grâce à Canva pour clarifier l'information et fluidifier les échanges.

- > Pratiquer pour ancrer les acquis.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation.

- > Avant : immersion quelques jours avant la formation sous forme d'un quiz et d'un escape game
- > Pendant : formation alternant théorie et pratique avec différents supports (exemples, vidéos, exercices en groupe ou seul, utilisation d'outils numériques)
- > Après : une boîte à outils est transmise.

PUBLIC VISÉ

Formation à destination des managers.
5 places pour les agents du RESP.

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE POUR LES MANAGERS

DATE

MODULE 1

LE 20 MARS
DE 10H À 17H30
(PRÉSENTIEL)

MODULE 2

DU 21 MAI
DE 10H À 17H30
AU 22 MAI
DE 9H30 À 17H
(PRÉSENTIEL)

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENPJJ
SITE CENTRAL
16 rue du curoir
59100 Roubaix

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DE PROTECTION
JUDICIAIRE DE
LA JEUNESSE

CHEF(IFE) DE PROJET

Étienne DUBOIS
etienne.dubois@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat ENPJJ-PG
pg.enpjj-roubaix@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 février

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration payante
le midi

PRÉSENTATION

L'analyse des causes d'un problème est l'approche la plus courante pour un manager. Cette approche présente l'inconvénient majeur de concentrer la résolution du problème sur les personnes ou sur le passé en «jetant la faute» sur quelqu'un ou quelque chose. La réponse est alors souvent une injonction de faire. Or, ce mode injonctif ne s'intéresse qu'aux symptômes, conséquences à stopper, mais pas à ce qui peut expliquer que ce scénario se soit installé.

L'approche systémique est originale et innovante car son but n'est pas la résolution immédiate mais la clarification de ce qui se joue au présent pour «ouvrir le système» et identifier les connexions entre les forces en présence.

Le manager devient investigateur et est alors en mesure d'agir en pleine conscience et objectivité dans un souci d'autonomie de chacun. Un nouveau film peut alors se jouer mettant fin au «toujours plus de la même chose».

OBJECTIFS

- Appréhender comment devenir un manager systémique, centré sur la compréhension des interactions plutôt que sur l'analyse des causes

- Acquérir une nouvelle vision du management opérationnel prenant en compte le contexte et la complexité des relations humaines
- Prendre confiance en son pouvoir d'agir pour favoriser des perspectives concrètes de changement.

CONTENU

MODULE 1

Une masterclass d'une journée afin de sensibiliser à une nouvelle vision du management opérationnel (gestion d'équipes terrain ou bien d'équipes administratives).

MODULE 2

Deux journées de formation-action complémentaires pour permettre aux managers d'approfondir l'approche systémique.

Valeurs portées : apprentissage circulaire, inclusion, bienveillance, ouverture, droit à la divergence, partage d'expériences, communauté professionnelle de confiance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, exercices interactifs.

PUBLIC VISÉ

Managers du service public.
15 places.

FORMATION N°

33

MANAGER SOUS CONTRAINTE ET DANS L'INCERTITUDE AVEC L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

DATE

LE 1^{ER} AVRIL
DE 9H30 À 17H30

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

IRA LYON
Parc de l'Europe
Jean Monnet,
69616 Villeurbanne

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LYON

CHEF(ES) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

Claire NIVET
Responsable
Catalogue Formation
Continue

claire.nivet@ira-lyon.gouv.fr
04 72 82 17 09

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

4 mars

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration payante
le midi

PRÉSENTATION

Les managers publics exercent dans des environnements de plus en plus contraints qui les déstabilisent ainsi que leurs équipes et peuvent entraîner peur, anxiété et souffrance. Deux réactions professionnelles peuvent émerger : le désengagement ou l'agitation, parfois rigide, amplifiant la perte du sens au travail. Comment se saisir de ce contexte comme d'une opportunité pour changer de posture et manager autrement ? L'approche systémique permet de porter un regard global sur les situations et les équipes et de prêter attention aux processus d'interactions relationnelles. Quand chacun se sent à sa juste place dans son équipe, dans un cadre sécurisé, respecté dans son rôle et reconnu dans ses compétences, alors l'équipe, emmenée par son manager, peut retrouver confiance et capacité d'action créative pour faire face aux situations complexes et imprévisibles actuelles.

OBJECTIFS

- > Pouvoir qualifier et mieux définir les mutations en cours et son contexte de travail.
- > Prendre conscience de la nécessité et de l'opportunité de manager différemment dans la complexité des situations amplifiée par la contrainte et l'incertitude.
- > Découvrir les fondamentaux de l'approche systémique
- > Expérimenter des postures et

l'état d'esprit d'un manager systémique.

CONTENU

- > Incertitudes et contraintes auxquels font face les managers : définitions, échelles en interactions, du service à l'international et aux bouleversements planétaires, grilles de lecture VICA et FANI, O. Hamant
- > La complexité impose de manager « autrement » : revue des approches managériales actuelles, et au-delà, comprendre le changement d'état d'esprit à opérer : être prêt à questionner autrement et à se remettre en question
- > Découvrir et expérimenter l'approche systémique
- > Présentation des fondamentaux théoriques.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation, apprentissage par l'expérience créative, notamment via l'utilisation de différents objets médias qui amènent à voir les choses autrement (photolangage, figurines, jeux, etc.) et valorisation de l'expérience et des compétences des participants.

PUBLIC VISÉ

Agents en situation de management d'équipe.
5 places pour les agents du RESP.

MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX MANAGER

DATE

SESSION 1

DU 2 AU 3 AVRIL

SESSION 2

DU 8 AU 9 OCTOBRE

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE
LA POLICE

CHEF(ES) DE PROJET

Commandant
Lisbey PLAISANT
PERRIATCONTACT
ADMINISTRATIFform-continue-ensp@
interieur.gouv.fr
01 64 69 36 27DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

SESSION 1 : 2 mars

SESSION 2 : 8 septembre

PRÉSENTATION

Pour tout manager il est important de pouvoir approfondir sa connaissance du management (tant de lui-même que de ses collaborateurs) pour arriver à une excellente maîtrise : progresser dans le développement managérial / la maturité managériale tout au long de sa vie professionnelle.

Cette formation permettra au manager de mieux se connaître, de mieux appréhender son profil managérial et d'identifier les profils de ses collaborateurs.

Il pourra développer ses ressources personnelles et professionnelles ainsi que ses potentiels, en améliorant son efficacité personnelle et sa communication.

Cette formation permettra au manager d'assurer le bien-être au travail de ses collaborateurs tout en assurant l'efficacité des services placés sous son autorité.

OBJECTIFS

- > Être capable de prendre du recul sur son profil de manager
- > S'appuyer sur une meilleure connaissance de soi-même pour identifier et mettre en œuvre les méthodes de management adaptées à sa personnalité
- > Identifier d'éventuels axes d'amélioration de son management.

CONTENU

- > Tests de personnalité
- > Analyse de son propre style de management, de ses processus de décision
- > Analyse de sa propre sensibilité et de sa capacité à prendre en compte celle des autres
- > Repérer ses points forts et ses axes d'amélioration
- > Réfléchir au sens de son travail pour donner du sens au travail de ses collaborateurs.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation.

- > Apports théoriques, méthodologiques et outils managériaux
- > Travaux de groupes avec débriefings.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public.
12 places maximum.

MANAGERS ACTEURS DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

DATE

LE 21 AVRIL
DE 9H15 À 16H15

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

IRA LYON
Parc de l'Europe
Jean Monnet,
69616 Villeurbanne

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LYON

CHEF(ES) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

Claire NIVET
Responsable
Catalogue Formation
Continue
claire.nivet@ira-lyon.gouv.fr
04 72 82 17 09

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

20 mars

PRÉSENTATION

L'activité administrative dépend de flux d'énergie et de matière, des conditions climatiques et des écosystèmes. Elle doit respecter les limites planétaires, d'autant plus qu'elle a un devoir d'exemplarité par rapport aux politiques publiques qu'elle initie et met en œuvre. Pour accompagner les transformations de l'administration au regard des enjeux écologiques, climatiques, énergétiques, les agents sont formés à ces enjeux et à même d'identifier les outils pour mettre en place des actions de transformation : ils doivent avoir conscience qu'ils peuvent agir et intervenir de manière significative.

OBJECTIFS

- › Bien comprendre les mécanismes de la transformation écologique en cours
- › S'approprier une approche simple, systémique, interdisciplinaire et éthique de son environnement
- › Développer un esprit critique pour envisager les transformations possibles et actionner les leviers institutionnels, techniques et humains nécessaires
- › Concevoir des programmes d'actions concrètes pour entraîner tant sa direction que ses équipes dans un projet de transformation.

CONTENU

- › Présentation des enjeux et des limites planétaires, des mécanismes à l'œuvre dans le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles et les conséquences pour l'activité humaine
- › Complexité du diagnostic et actions possibles de remédiation, pour permettre des choix d'actions pertinents
- › Appropriation des politiques publiques permettant d'alimenter l'action et la mise en mouvement
- › Permettre aux agents de l'État de concevoir le cadre d'actions et de légitimer des initiatives, en connaissant mieux les outils à leur disposition pour amorcer des programmes d'actions dans leur contexte professionnel. Il ne s'agit pas de sauver la planète mais de piloter des actions concrètes, réalistes, simples et efficaces.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

- › Apports synthétiques sur les connaissances disponibles dans ce vaste domaine
- › Échanges nombreux, vers un diagnostic et des actions concrètes.

PUBLIC VISÉ

Formation à destination des managers.
5 places pour les agents du RESP.

LA PRISE DE POSTE DU MANAGER

DATE

DU 2 JUIN À 10H
AU 4 JUIN À 17H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENSP

9 rue Carnot
69450 Saint-Cyr-au-
Mont-D'or

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE
LA POLICE

CHEF(ES) DE PROJET

Sophie SCHMITT
Adjointe au chef
de la formation
continue

CONTACT
ADMINISTRATIF

ensp-fc@interieur.gouv.fr
04 72 53 18 85

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

21 avril

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration possible
sur place (payant)

PRÉSENTATION

Pour tout manager prenant un nouveau poste s'ouvre une dynamique nécessitant une adaptation personnelle à un nouvel environnement de travail, et une réadaptation d'équipe à l'arrivée d'un nouveau chef. Or, quel que soit le positionnement du manager dans la structure, il est pertinent d'adopter une démarche structurée intégrant une dimension relationnelle, afin de poser les fondements d'une prise de fonctions efficace, et d'une collaboration de travail productive et positive. Ainsi, le manager ne part pas d'une page blanche, mais apporte un œil neuf sur la structure et l'équipe qu'il intègre. Il lui appartient de mesurer les enjeux de sa prise de poste à travers la perception et les attentes de l'équipe et d'anticiper un certain nombre de points d'attention, voire d'écueils. Il a l'opportunité de construire des bases de travail objectives, renouvelées et se positionner comme chef d'équipe, grâce à l'adoption de bonnes pratiques et de démarches managériales adaptées.

OBJECTIFS

- › Se positionner et s'intégrer dans un collectif en coconstruisant les règles dans un plan d'action
- › Accompagner ses collaborateurs dans le changement en adaptant sa stratégie et sa communication.

CONTENU

- › Définir les différentes étapes d'une prise de poste, ses enjeux et les facteurs clés de réussite, les bonnes pratiques
- › Diagnostiquer le contexte de son service en identifiant les leviers de motivation individuels et collectifs ainsi que le système de valeurs de son équipe
- › Savoir repérer les profils complexes et les comportements difficiles et auditer la performance de son équipe
- › Acquérir les bons outils et modèles de communication
- › Coconstruire un projet de service en identifiant le rôle et la mission de chacun
- › Prise en compte des situations d'urgence ou complexes du service
- › Savoir désamorcer les conflits
- › Bâtir une collaboration positive pour favoriser la cohésion d'équipe et instaurer une relation de qualité
- › Adopter une posture adaptée au contexte, à l'équipe et aux individus.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques, méthodologiques et outils managériaux
- › Travaux de groupes avec débriefings.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public.
12 places maximum.

LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA TRANSVERSALITÉ

DATE

DU 16 JUIN À 9H
AU 18 JUIN À 16H30

NOMBRE D'HEURES

16H

LIEU

INET

1 rue Edmond Michelet,
67100 Strasbourg

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
NATIONAL
DES ÉTUDES
TERRITORIALES

CHEF(ES) DE PROJET

Florian COSSET
Conseiller
formation

florian.cosset@cnfpt.fr
03.88.15.53.70

CONTACT ADMINISTRATIF

Audrey BROSENS
Assistante de
formation

audrey.brosens@cnfpt.fr
03.88.15.52.85

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

9 mars

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
ni de restauration

PRÉSENTATION

Les évolutions institutionnelles et les contraintes budgétaires s'imposent aux organisations publiques dans un environnement caractérisé par l'individualisme, l'incertitude, l'interdépendance.

La performance publique dépend fortement de la capacité à réinventer processus, modes opératoires, et relations favorisant la mise en œuvre des projets en optimisant les collaborations avec toutes les parties prenantes. Le management par la transversalité engage les organisations publiques dans une véritable dynamique de coopération et un fonctionnement réticulaire pour gagner en agilité afin de répondre à ces enjeux. Il induit un changement de posture des équipes de direction et les incite à développer leurs capacités d'anticipation, à instaurer un esprit et des pratiques coopératifs, à réenvisager la place de l'utilisateur dans la production du service public, à travailler à la souplesse de l'organisation, à décroiser et sortir des logiques de fonctionnement en silos.

OBJECTIFS

Connaître les enjeux et avantages du management transversal afin de les mettre en œuvre au service de la performance globale de l'organisation.

CONTENU

- > Identification des enjeux de la transversalité
- > Définition du management transversal
- > Identification des activités qui peuvent bénéficier d'un travail transversal
- > Organisation d'une activité transverse
- > Développement de son potentiel managérial pour coordonner durablement
- > Stimulation de l'intelligence collective
- > Communication face aux résistances
- > Amélioration du dialogue managérial entre services
- > Anticipation et préparation des évolutions managériales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Séquences didactiques, études de cas, jeux de rôle, retours d'expérience.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public.

MANAGER AVEC LES SCIENCES COGNITIVES

DATE

DU 22 JUIN À 14H
AU 24 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF

Bd des frères Lumière
BP 72 000
Téléport 2
86360 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

IH2EF

CHEF(ES) DE PROJET

**Gwenaëlle
BOUCHER**

CONTACT

ADMINISTRATIF

**Marie-Christine
CASTEUBLE
Assistante de
formation**

marie-christine.casteuble@
education.gouv.fr
05 49 49 25 32

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

16 mai

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés
et pris en charge par
l'IH2EF

PRÉSENTATION

Les sciences de la cognition s'appuient désormais sur un socle de connaissances robustes : les mécanismes attentionnels, la complexité de la compréhension, les lois de la rétention et de l'effacement mnésique, le rythme des apports...

Ces avancées à travers une meilleure compréhension du fonctionnement du cerveau permettent aux cadres d'ajuster leur management à l'AUTRE. Il est en effet impossible d'avoir un seul mode de communication, qui fonctionnerait avec n'importe quel interlocuteur. Même si dans les grandes lignes nos cerveaux traitent l'information par des mécanismes semblables, chacun est unique, chaque cadre doit essayer d'en tenir compte.

Cette formation vise à donner des éléments de compréhension et des outils aux cadres désireux de faire évoluer leur management à la lumière de ce que les sciences cognitives nous apprennent.

OBJECTIFS

- > Mieux connaître le fonctionnement de la cognition : attention, concentration, mémoire, compréhension
- > Mutualiser les pratiques intégrant les connaissances sur la cognition

- > S'approprier des outils permettant de transférer les apports de la formation en situation professionnelle
- > Réfléchir à l'incidence des apports de la formation sur ses pratiques d'encadrement ou de formateur.

CONTENU

- > Apports théoriques sur le cerveau et son fonctionnement
- > Prise de recul critique sur les sciences cognitives et l'image qui en est véhiculée dans la société
- > Mises en situation permettant de comprendre le transfert des apports des sciences cognitives dans le management : processus attentionnels, de consolidation et d'effacement mnésiques, de compréhension
- > Présentation et appropriation d'outils numériques adaptés.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
et exercices pratiques.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public.
De 20 à 25 places.

IDENTIFIER ET RENFORCER SA POSTURE MANAGÉRIALE

DATE

MODULE 1

DU 29 JUIN À 14H
AU 2 JUILLET À 17H
(PRÉSENTIEL)

MODULE 2

LE 8 OCTOBRE -
3H
(DISTANCIEL)

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ENPJJ

SITE CENTRAL

16 rue du curoir
59100 Roubaix

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DE PROTECTION
JUDICIAIRE DE
LA JEUNESSE

CHEF(ES) DE PROJET

Étienne DUBOIS

etienne.dubois@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat ENPJJ-PG

pg.enpjj-roubaix@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

29 avril

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration payante
le midi

PRÉSENTATION

Dans un contexte de transformation continue de l'action publique, la posture managériale constitue un levier clé pour accompagner les évolutions organisationnelles, renforcer la qualité du service public et répondre aux attentes croissantes des usagers.

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les orientations issues du Comité interministériel de la transformation publique (CITP), la création d'une direction interministérielle dédiée, ainsi que les recommandations des inspections générales soulignent la nécessité de soutenir et professionnaliser l'encadrement.

Affirmer sa posture managériale est aujourd'hui une compétence essentielle pour exercer ses responsabilités dans des environnements complexes, souvent sous tension : cadre judiciaire exigeant, équipes de plus en plus diversifiées et autonomes, contexte de ressources contraintes.

OBJECTIFS

- Analyser leur propre posture managériale
- Adapter leur style de management aux situations rencontrées
- Développer une communication managériale efficace et constructive
- Conduire des entretiens managériaux clés
- Renforcer leur capacité à décider et à réguler
- Élaborer un plan d'action personnel de progrès managérial.

CONTENU

- Connaître l'enjeu des différents styles de management
- Mettre en pratique la gestion des conflits (Communication Non-violente) et la résolution de problèmes
- Mettre en pratique des outils de valorisation (*feedback*, signes de reconnaissance)
- Exercer le schéma de la prise de décision
- Élaborer un plan d'action pour renforcer sa posture managériale
- Renforcer sa capacité à décider dans l'incertitude
- Référentiel des compétences managériales des compétences de l'encadrement supérieur de l'État de la DIESE (Délégation Interministérielle de l'Encadrement Supérieur).

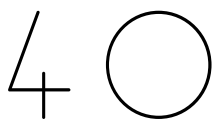
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride.

- Une approche participative avec présentations interactives, études de cas et exercices de mise en pratique, sessions de *feedback* individuel
- Un plan d'action engageant en fin de formation via un livret personnel
- Un retour d'expérience à 3 mois en distanciel.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public en situation managériale.
15 places.



MANAGER EFFICACEMENT AVEC LES 9 PROFILS

DATE

MODULE 1

LES 17 ET
18 SEPTEMBRE
(PRÉSENTIEL)

MODULE 2

LE 16 OCTOBRE
(DISTANCIEL)

9H15 - 17H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

IRA METZ

15 avenue de Lyon
57070 Metz

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

CHEF(ES) DE PROJET

**Marie-Laure
DURAND**

mldurand@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 23

CONTACT ADMINISTRATIF

**Direction de la
formation continue**

dfc@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 21

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

25 juin

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la
charge des participants

OBJECTIFS

- › Repérer les spécificités des 9 « profils » de personnalité
- › Identifier son propre « profil » ou mode de fonctionnement
- › Savoir comment adapter sa communication aux spécificités de ses interlocuteurs
- › Développer son charisme et s'affirmer face à tous les profils de personnalités.

CONTENU

MODULE 1

- › Présentation de l'outil : historique, déontologie, éléments/concepts de base, pièges à éviter
- › Découverte des 9 profils de personnalité : comprendre son mode de fonctionnement et son style de relation aux autres
- › Décoder/comprendre le mode de fonctionnement de ses interlocuteurs
- › Communiquer efficacement avec les 9 profils d'interlocuteurs et s'adapter aux 9 « profils » pour éviter les malentendus ou les conflits

MODULE 2 – RETEX

Échanges, débriefing des plans d'action et exercices, précisions, ajustements, pistes de progrès pour faciliter les interactions entre les différents profils de personnalité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Autodiagnostic pour prendre du recul sur sa relation aux autres
- › Partage de bonnes pratiques (réflexions collectives et en sous-groupes)
- › Boîte à outils pour optimiser l'efficacité personnelle et collective
- › Mises en situation pour gérer efficacement et avec diplomatie les sollicitations
- › Construction d'un plan d'action personnel.

PUBLIC VISÉ

De 8 à 12 places.

PRENDRE DE LA HAUTEUR DANS SES FONCTIONS MANAGÉRIALES : POUR UNE POSTURE MANAGÉRIALE ADAPTÉE

DATE

DU 14 OCTOBRE À 14H
AU 16 OCTOBRE À 16H

NOMBRE D'HEURES

17H

LIEU

ENPJJ
SITE CENTRAL
16 rue du cuir
59100 Roubaix

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DE PROTECTION
JUDICIAIRE DE
LA JEUNESSE

CHEF(ES) DE PROJET

Benoît GALLINE
benoit.galline@justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat ENPJJ-PG
pg.enpjj-roubaix@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

4 septembre

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Pas d'hébergement
Restauration payante
le midi

PRÉSENTATION

La posture managériale peut-elle et doit-elle varier dans le temps en fonction des situations personnelles et professionnelles ? Daniel Goleman définit différents styles de leadership qui permettent au manager de naviguer à travers ces différentes postures managériales et de moduler son style de leadership pour mieux l'adapter aux besoins du contexte et de ses interlocuteurs.

Manager des managers est une fonction particulière qui nécessite de bien réfléchir, notamment, aux différences entre la posture de manager des cadres et celle de manager d'équipe. Après avoir examiné les différentes postures managériales, il sera proposé de travailler directement sur les modes de fonctionnement « en mode pilote automatique inconscient » et de cerner l'impact sur les interactions avec les managers qu'ils managent, ainsi que sur les moteurs d'engagement.

OBJECTIFS

- › Identifier son mode de management
- › Cerner les spécificités, techniques propres au management des cadres et celles relevant du management des équipes
- › Mettre en place des outils indispensables pour éviter les pièges les plus fréquents, dans l'exercice de vos fonctions.

CONTENU

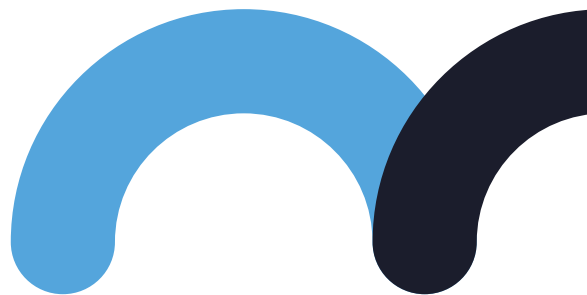
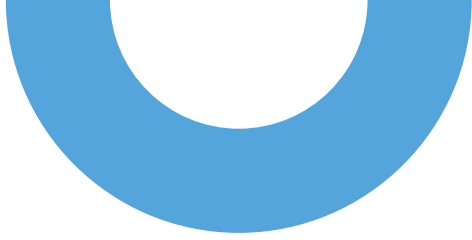
- › Appréhender les 6 styles de leadership de Goleman
- › Repérer sa posture managériale
- › Travailler à des changements de posture en fonction des circonstances.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques, échanges et travail sur des situations concrètes relevées dans les organisations.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public en situation managériale.
20 places.



PERFORMANCE & PILOTAGE



COMPTABILITÉ GÉNÉRALE : LES OPÉRATIONS COMPLEXES ET DE FIN D'EXERCICE

DATE

SESSION 1

DU 4 AU 6 FÉVRIER
(DISTANCIEL)

SESSION 2

DU 11 AU 13 MARS
(TOULOUSE)

SESSION 3

DU 27 AU 29 AVRIL
(RENNES)

SESSION 4

DU 1 AU 3 JUILLET
(LYON)

SESSION 5

ENTRE LE
29 SEPTEMBRE ET
LE 3 OCTOBRE
(À DÉTERMINER)
(NOISY-LE-GRAND)

NOMBRE D'HEURES

18H

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES
PUBLIQUES

CHEF(FE) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

**Division de
l'offre de
formation
chargée des
métiers de la
gestion publique
et du transverse**

enfip.e-formation@dgfip.
finances.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

2 mois avant le début
de la session

PRÉSENTATION

**Ce stage a pour objectif de
faire acquérir les notions
comptables relatives aux
opérations complexes
et de fin d'exercice.**

OBJECTIFS

Acquérir les notions comptables
relatives aux opérations
complexes et de fin d'exercice :

- > Approfondissement de la
paye et des rapprochements
bancaires
- > Amortissements, dépréciations,
provisions
- > Cessions d'éléments d'actif
- > Opérations d'inventaire
- > Subventions d'investissement
- > Affectation du résultat.

CONTENU

- > Les avances et oppositions
sur la rémunération
- > Construire un état de
rapprochement bancaire et
ajuster la comptabilité à partir
de cet état
- > Calculer et comptabiliser
les amortissements
- > Calculer et comptabiliser une
dépréciation (d'immobilisation,
de titre, de créance)
- > Calculer, comptabiliser
et ajuster une provision
- > Comptabiliser les cessions
d'immobilisations
- > Comptabiliser les stocks
- > Comptabiliser les opérations
d'inventaire sur charges
et produits
- > Comptabiliser les subventions
d'investissement
- > Affecter le résultat.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Exposés et mise en œuvre
de cas pratiques.

PUBLIC VISÉ

Public disposant de
connaissances sur les opérations
courantes de comptabilité
générale.

2 places par session.

FORMATION N°

43

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE : LES OPÉRATIONS COURANTES

DATE

SESSION 1

DU 9 AU 10 FÉVRIER
(TOULOUSE)

SESSION 2

DU 26 AU 27 MAI
(LYON)

SESSION 3

DU 27 AU 29 AVRIL
(RENNES)

SESSION 4

DU 1 AU 3 JUILLET
(LYON)

SESSION 5

ENTRE LE 22 ET
LE 26 SEPTEMBRE
(À DÉTERMINER)
(NOISY-LE-GRAND)

NOMBRE D'HEURES

12H

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

**ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES
PUBLIQUES**

CHEF(IFE) DE PROJET ET CONTACT ADMINISTRATIF

**Division de
l'offre de
formation
chargée des
métiers de la
gestion publique
et du transverse**

enfip.e-formation@dgfip.
finances.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

2 mois avant le début
de la session

PRÉSENTATION

**Ce stage a pour objectif de
faire acquérir les notions
comptables de base relatives
aux opérations courantes.**

OBJECTIFS

Acquérir les notions comptables
relatives aux opérations
courantes : achats, ventes,
opérations de trésorerie,
paye, opérations sur les
immobilisations et les valeurs
mobilières de placement.

CONTENU

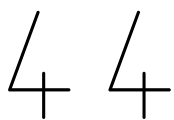
- › Les achats et les ventes
- › La taxe sur la valeur ajoutée
(TVA)
- › Les réductions à caractère
commercial
- › Les opérations de trésorerie
- › L'état de rapprochement
bancaire
- › La liquidation et le règlement
de la paye
- › La comptabilisation des
acquisitions d'immobilisations
corporelles
- › Les immobilisations en cours
- › La comptabilisation de
l'acquisition des titres
immobilisés et des valeurs
mobilières de placement
(VMP).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et mise en œuvre
de cas pratiques.

PUBLIC VISÉ

Débutant ou sensibilisé aux
règles de la comptabilité
générale.
2 places par session.



DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DANS SON ÉTABLISSEMENT GRÂCE À DES OUTILS PROSPECTIFS

DATE

DU 12 MARS À 9H30
AU 13 MARS À 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENSSIB

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DES
SCIENCES DE
L'INFORMATION
ET DES
BIBLIOTHÈQUES

CHEF(ES) DE PROJET ET CONTACT ADMINISTRATIF

**Armelle
DE BOISSE**
Responsable de la
formation

Armelle.de-boisse@enssib.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

31 mars

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
ni de restauration

PRÉSENTATION

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare »

Maurice Bondel

Comment construire une stratégie durable dans des environnements de plus en plus complexes ?

Comment fixer un cap et donner du sens au travail dans des contextes souvent incertains ?

OBJECTIFS

Cette formation vous fournira une méthode clé en main pour mettre en œuvre dans vos établissements un travail pour définir votre stratégie à court, moyen ou long terme.

CONTENU

- > Introduction à la prospective comme discipline
- > Les 5 questions fondamentales de la prospective stratégique
- > L'importance de la vision
- > S'appuyer sur la rétrospective pour construire le futur
- > La méthode des scénarios

- > Utiliser l'analyse morphologique pour identifier les enjeux d'avenir
- > Établir un état des lieux écosystémique
- > Faire la chasse aux idées reçues
- > Faire émerger les facteurs d'inertie et de changements
- > Passer des enjeux aux axes stratégiques
- > Faciliter la mise en œuvre avec un plan d'action
- > Définir des indicateurs clés
- > Adapter son périmètre en fonction de la maturité et de la culture de son établissement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices collaboratifs, cas d'usage, retours d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à toutes les personnes en situation d'encadrement souhaitant définir une stratégie.
15 places maximum.

ÉVALUER LES ACQUIS EN FORMATION : MÉTHODES ET OUTILS POUR FORMATEURS

DATE

DU 25 MARS À 14H
AU 27 MARS À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF
Bd des frères Lumière
BP 72 000
Téléport 2
86360 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IH2EF

CHEF(ES) DE PROJET

Nicolas DURUPT
Nicolas.durupt@education.
gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Sylvie CHRÉTIEN
Assistante de
gestion de formation
Sylvie.chretien@education.
gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

20 février

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés
et pris en charge par
l'IH2EF

PRÉSENTATION

L'évaluation des acquis en formation constitue un enjeu majeur de qualité et de professionnalisation des dispositifs. Cette formation propose d'interroger les principes, finalités, et outils d'évaluation à partir d'apports issus de la recherche et de retours d'expériences. Elle vise à outiller les formateurs et ingénieurs de formation pour concevoir des démarches évaluatives cohérentes avec leurs objectifs opérationnels.

OBJECTIFS

- › Identifier les enjeux et les fonctions de l'évaluation des acquis en formation
- › Concevoir des dispositifs d'évaluation alignés sur les objectifs pédagogiques et les compétences visées
- › Choisir et adapter des outils d'évaluation pertinents au contexte et aux publics de formation.

CONTENU

- › Fondements théoriques de l'évaluation : éthique, typologie et fonctions des évaluations
- › Analyse de la cohérence entre objectifs, activités et critères d'évaluation
- › Sélection et conception d'outils : grilles, portfolios, quiz, études de cas, auto-évaluation.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Conférences plénières, ateliers collaboratifs, masterclass d'experts et analyses de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Public de formateurs souhaitant consolider un process, diversifier les outils, mesurer l'impact et favoriser la reconnaissance des compétences en formation. De 20 à 25 places.

LA LUTTE CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES

DATE

DU 13 AU 17 AVRIL

NOMBRE D'HEURES

35H

LIEU

ENM

3, ter quai aux fleurs
75004 Paris

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE

NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
MICAFA

CHEF(ES) DE PROJET

**Joelle
CASANNOVA
Magistrate**

joelle.casanova@justice.fr

CONTACT

ADMINISTRATIF

Zahia SENOUCI

Zahia.senouci@justice.fr

DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

6 avril

CONDITIONS

D'ACCUEIL

Ni hébergement,
ni restauration sur place

PRÉSENTATION

L'impact de la fraude sur le déséquilibre des finances publiques est mesuré chaque année et semble croître.

Qu'il s'agisse de fraude au fiscale ou encore de fraude aux cotisations sociales (travail illégal) ou aux prestations sociales, la fraude aux finances publiques est un phénomène protéiforme contre lequel différents acteurs administratifs et judiciaires œuvrent en articulant leurs actions.

La Mission interministérielle de coordination antifraude (MICAFA) anime, impulse et organise les actions de ces différents acteurs, parfois méconnus des magistrats.

Les Parquets doivent pourtant animer localement, au sein des Comités opérationnels départementaux antifraude (CODAF), des politiques coordonnées de lutte contre la fraude aux finances publiques. Comment ces acteurs interviennent-ils et se coordonnent-ils? Quelle est l'efficacité de ces structures dans la répression des fraudes? Comment l'améliorer en fonction des interlocuteurs locaux et des problématiques particulières à un ressort donné?

OBJECTIFS

- › Connaître les différentes typologies de fraudes
- › Identifier les différents acteurs et leurs champs d'action respectifs
- › Connaître les infractions

spécifiques

- › Déterminer les moyens de la mise en place d'une politique locale efficace de lutte contre les fraudes.

CONTENU

La session s'attachera à présenter les différentes typologies de fraudes (fiscale, douanières, sociale) et leurs incriminations, à recenser l'ensemble des acteurs des différentes administrations (organismes sociaux locaux et nationaux, administrations publiques, services de police judiciaire) engagés dans cette même lutte, ainsi qu'à alimenter une réflexion sur l'effectivité du triptyque prévention-détection-répression mise en place pour les coordonner.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

La session sera animée sous forme de conférences par un panel varié d'intervenants (magistrats, MICAFA, AGRASC, DGFIP, TRACFIN et différents services d'enquête spécialisés tels que le SEJF, l'OCLTI, etc.) permettant une approche transversale et pluridisciplinaire du sujet.

PUBLIC VISÉ

Cadres supérieurs
du service public.
5 places pour le RESP.

PILOTER UN PROJET PAR L'IMPACT

DATE

LE 26 MAI
DE 9H30 À 17H

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

LIEU DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE

77 avenue de Ségur
75015 Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

CAMPUS DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE
(DIRECTION
INTERMINISTÉRIELLE
DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE)

CHEF(ES) DE PROJET

Vincent LAHUEC

vincent.lahuec@
modernisation.gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Campus.ditp@
modernisation.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

21 avril

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
ni de restauration

PRÉSENTATION

Mesurer l'impact d'un projet n'est pas toujours simple : manque de temps, difficultés à définir des indicateurs adaptés, accès limité aux données... Le Campus de la transformation publique vous propose d'améliorer la qualité des services publics en utilisant les données pour mieux comprendre le contexte, fixer les priorités et identifier et orienter les actions.

Il devient alors possible de mesurer et gérer les effets réels d'un projet de transformation sur les usagers, les agents publics... en définissant des objectifs, clairs et mesurables, puis en suivant et en questionnant systématiquement les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.

De plus, le pilotage par l'impact prend en compte les effets inattendus, positifs ou négatifs, et offre ainsi une vision globale de l'impact d'un projet, depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre, tout en maximisant ses bénéfices.

OBJECTIFS

- > Identifier l'impact d'un projet
- > Choisir les bonnes mesures de l'impact
- > Savoir comparer l'impact obtenu à son objectif initial, et définir ainsi le succès

- > Adopter « la bonne posture », suspendre son jugement, se questionner, et maîtriser les biais qui peuvent affecter la qualité de toute démarche de transformation.

CONTENU

- > Introduction au pilotage par l'impact
- > Les 3 phases du pilotage par l'impact
- > Les outils et l'importance de l'ambition
- > Clarifier le contexte du projet
- > Identifier la priorité
- > Définir des indicateurs clés
- > Prendre garde aux biais statistiques
- > Le logigramme
- > Tester les liens de cause à effet
- > Ajuster ses actions
- > Faire le bilan de son projet et le partager.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques et retours d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à tous les agents susceptibles de mener un projet de transformation.
15 places maximum.

GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE

DATE

DU 15 SEPTEMBRE
À 9H
AU 17 SEPTEMBRE
À 17H

NOMBRE D'HEURES

24H

(DONT 2H DE
WEBINAIRE POST-
FORMATION)

LIEU

ENSOSP

SITE D'AIX-EN-
PROVENCE : 1070 rue
du Lieutenant Parayre
13100 Aix-en-Provence

SITE DE GARDANNE :
Domaine de Valabre — RD7
13120 Gardanne

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ENSOSP
INET

CHEF(IFE) DE PROJET

Julia BUQUET
forcrise@ensosp.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Virginie LABARRE
forcrise@ensosp.fr
04 42 39 05 36

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

15 juin

CONDITIONS
D'ACCUEIL

L'hébergement ainsi que la restauration ne sont pas pris en charge mais sont possibles sur le site de l'ENSOSP. Nous contacter pour connaître la tarification. Le transfert en navettes entre les deux sites est organisé par l'ENSOSP.

PRÉSENTATION

Face à la récurrence et la complexité des situations de crises actuelles, la nécessité de se préparer au management de celles-ci constitue un enjeu pour les institutions et les organisations. Que ces situations soient d'origine naturelle, technologique ou humaine, elles appellent une mobilisation et une coordination efficaces de la part de tous les acteurs concourants à la sécurité sur le territoire.

À cet effet, cette formation propose d'étudier les fondements d'une situation de crise et du management stratégique associé. Avec une approche pluridisciplinaire, elle offre l'opportunité aux apprenants d'acquérir des compétences leur permettant de mieux faire face, tous ensemble, aux situations de crise, entre apports théoriques et phases immersives.

OBJECTIFS

- > Comprendre les situations de crise et leur cinétique
- > Savoir s'intégrer dans une organisation de crise et en particulier en cellule de gestion de crise
- > Appréhender les attitudes et comportements de tous les acteurs (décideurs, gestionnaires, intervenants et population) en situation de crise
- > Saisir les enjeux d'une communication de crise.

CONTENU

- > Apports notionnels et conceptuels sur les situations de crise
- > Organisation de la chaîne de direction et de coordination en gestion de crise : du niveau national au territorial
- > Management stratégique des situations de crise
- > Mécanismes de la prise de décision
- > Principes et outils de communication de crise
- > Exercices de simulation de situations de crise.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative : partage d'expériences, média-training, simulation et exposés interactifs. Elle est organisée au sein du nouveau pôle dédié aux mises en situation professionnelles en gestion de crise et à la recherche scientifique qui comporte un plateau de simulation immersif doté d'équipements technologiques de pointe.

Un webinaire de 2h post-formation sera organisé afin d'ancrer les connaissances au regard du retour d'expérience des participants.

PUBLIC VISÉ

Tout cadre du service public professionnellement impliqué dans le domaine de la gestion de crise.
16 places.

CHORUS

- FONDAMENTAUX

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

2H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES
PUBLIQUES

CHEF(IFE) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

**Division de
l'offre de
formation
chargée des
métiers de la
gestion publique
et du transverse**

enfip.e-formation@dgfip.
finances.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

Tout au long de l'année

PRÉSENTATION

**Cette formation présente
l'organisation financière
et comptable de l'État
dans le contexte de la LOLF.**

OBJECTIFS

- Acquérir les notions de base sur l'organisation financière et comptable de l'État dans le contexte de la LOLF
- Connaître les macro-processus et l'organisation des circuits de la dépense.

CONTENU

- Rappel des éléments de contexte dans lequel s'inscrit l'activité financière et comptable de l'État
- Présentation des 9 macro-processus (MP) structurant l'activité financière et comptable de l'État
- Focus sur le MP3-macro-processus de la dépense publique.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation.

PUBLIC VISÉ

Tout public exerçant des missions relatives au budget et aux dépenses de l'État.

LES ACTEURS DE LA DÉPENSE DE L'ÉTAT

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

0.5H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES
PUBLIQUES

CHEF(IFE) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

**Division de
l'offre de
formation
chargée des
métiers de la
gestion publique
et du transverse**

enfip.e-formation@dgfip.
finances.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

Tout au long de l'année

PRÉSENTATION

**Cette formation présente la
notion de politiques publiques
dans le cadre de Loi de
Finances (LOLF) et les trois
responsables de la performance
issus de la LOLF.**

OBJECTIFS

- > Appréhender la notion
de politiques publiques
dans le cadre de la LOLF
- > Identifier les trois acteurs
de la dépense de l'État :
RPROG, RBOP, RUO, et leurs
attributions respectives
(responsables de
la performance).

CONTENU

- > Les caractéristiques générales
du budget de l'État
- > Les gestionnaires de
la dépense de l'État
- > Le rôle des acteurs de
la dépense de l'État
- > Questions et exercice.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation.

PUBLIC VISÉ

Tout public exerçant des
missions faisant appel à des
connaissances relatives
à la dépense publique.

FORMATION N°

51

MARCHÉS PUBLICS ÉTAT

- MODES DE PASSATION

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

1.5H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES
PUBLIQUES

CHEF(IFE) DE PROJET ET CONTACT ADMINISTRATIF

**Division de
l'offre de
formation
chargée des
métiers de la
gestion publique
et du transverse**

enfip.e-formation@dgfip.
finances.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Tout au long de l'année

PRÉSENTATION

**Cette formation présente
les notions essentielles
de la commande publique.**

OBJECTIFS

- › Connaître les principaux modes de passation de marchés publics et les seuils
- › Identifier le rôle de conseil du comptable en matière de marchés publics et les éléments de contrôle interne
- › Connaître la définition d'un marché public et la réglementation en vigueur
- › Identifier les acteurs
- › Distinguer les différentes procédures de passation de marchés et appréhender le rôle de conseil du comptable.

CONTENU

- › Les marchés et les accords-cadres
- › Les acteurs et le rôle de conseil du comptable
- › La réglementation
- › Les procédures de passation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation.

PUBLIC VISÉ

Tout public exerçant dans le domaine de la dépense publique.

SENSIBILISATION À LA RESPONSABILITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS (RGP)

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

IH

LIEU

100 % DISTANCIEL
SUR
LA PLATEFORME
MENTOR
[https://mentor.gouv.fr/
catalog/3654](https://mentor.gouv.fr/catalog/3654)

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES
PUBLIQUES

CHEF(ES) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

**Division de
l'offre de
formation
chargée des
métiers de la
gestion publique
et du transverse**

[enfip.e-formation@dgfip.
finance.gouv.fr](mailto:enfip.e-formation@dgfip.finance.gouv.fr)

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

Tout au long de l'année

PRÉSENTATION

La Responsabilité des gestionnaires publics (RGP) s'inscrit dans une volonté de modernisation de la gestion publique et donne aux agents publics les moyens d'agir en responsabilité et en confiance dans l'exercice de leurs missions. Elle offre l'opportunité de raisonner par enjeu au cœur de l'action publique et de piloter par les risques.

OBJECTIFS

Comprendre les grands principes de la RGP et ses impacts sur les pratiques professionnelles en permettant :

- > D'identifier les grands principes de la RGP
- > D'expliquer les objectifs de la réforme de la RGP de 2022
- > De se conformer aux règles de la RGP dans les pratiques professionnelles.

CONTENU

- > Présentation de la RGP et de ses grands principes
- > Mises en situation
- > Se prémunir contre la commission d'une faute
- > Quiz final
- > Conclusion.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation.

PUBLIC VISÉ

L'ensemble des agents publics.

INITIATION À LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

3H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES
PUBLIQUES

CHEF(ES) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

**Division de
l'offre de
formation
chargée des
métiers de la
gestion publique
et du transverse**

enfp.e-formation@dgfip.
finances.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

Tout au long de l'année

PRÉSENTATION

La comptabilité générale est un pilier essentiel de la gestion financière. Son objectif principal est de fournir une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une entité à travers des documents normalisés comme le bilan, le compte de résultat.

La comptabilité générale repose sur des principes fondamentaux qui garantissent la fiabilité et la comparabilité des informations financières.

OBJECTIFS

- › Comprendre et appliquer les principes de la comptabilité générale
- › Distinguer les différents documents comptables et leur articulation
- › Savoir enregistrer des écritures comptables.

CONTENU

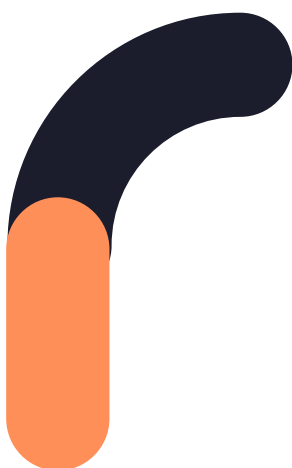
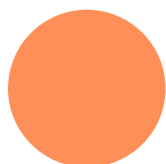
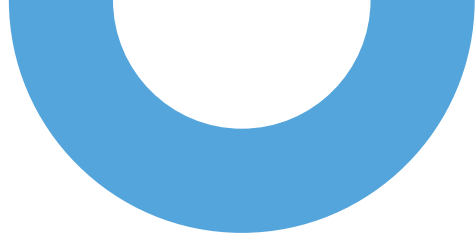
- › Les principes fondamentaux de la comptabilité générale
- › Les enregistrements comptables
- › Les documents de synthèse
- › Le patrimoine et le bilan d'une entité publique.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation.

PUBLIC VISÉ

Tout agent ayant à connaître des règles de la comptabilité générale ou à consulter des documents comptables.



POLITIQUES PUBLIQUES



DATE

DE MARS À JUIN

NOMBRE D'HEURES

3H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)ÉCOLE DU
SERVICE PUBLIC
DE LA MERCHEF(IFE) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF**Clotilde
DELSAUT**
Cheffe du
département
Espaces maritimes
et littorauxclotilde.delsaut@
developpement-durable.
gouv.frDATE LIMITE
D'INSCRIPTION1^{er} février

PRÉSENTATION

Une formation de 3 heures en e-learning comprenant des enseignements théoriques, des séquences vidéo et des mises en situation.

OBJECTIFS

- › Maîtriser les fondamentaux de la biodiversité marine
- › Décrire l'organisation de la politique française du contrôle de l'environnement marin
- › Définir le rôle du CACEM
- › Décrire l'organisation française du contrôle des pêches
- › Définir le rôle du CNSP
- › Projeter dans une mission de contrôle.

CONTENU

- › Définitions
- › Érosion de la biodiversité
- › Services écosystémiques rendus par la biodiversité
- › Usages en mer et impacts
- › Stratégie nationale pour la biodiversité.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUESExposés, vidéos,
mises en situation.

E-formation.

PUBLIC VISÉ

Tout public.

FORMATION N°

55

MARITIMISATION

DATE

DE 2 MARS
AU 6 MARS

NOMBRE D'HEURES

30 H

LIEU

LE HAVRE

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE DU
SERVICE PUBLIC
DE LA MER

CHEF(ES) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

Joël DAVO
Chef du département
Activités Maritimes
et Littorales

joel.davo@developpement-
durable.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

1^{er} février

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Restaurant CROUS

PRÉSENTATION

Approche des différentes thématiques couvertes par la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture au travers de rencontres avec des acteurs de terrain, des interventions en salle et des enseignements asynchrones et distanciels.

OBJECTIFS

- › Identifier les missions de l'action de l'État en mer
- › Connaître les acteurs et le rôle de l'administration dans les politiques publiques maritimes
- › Repérer les logiques et les pratiques des différents acteurs.

CONTENU

- › Présentation des capitaineries, des DML, des DIRM et du dispositif de contrôle des affaires maritimes
- › Cadre des pêches maritimes
- › Présentation de l'administration de la mer et du littoral
- › Action de l'État en mer et CROSS
- › Sécurité et exploitation des navires
- › L'enseignement maritime.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Exposés, ateliers et visites.

PUBLIC VISÉ

Tout public.

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

DATE

SESSION 1

DU 10 AU 11 MARS
(PARIS)

SESSION 2

DU 25 AU 26 JUIN
(BASTIA)

NOMBRE D'HEURES

14H

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(ES) DE PROJET ET CONTACT ADMINISTRATIF

Henri FLACH

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

SESSION 1 : 2 mars

SESSION 2 : 1^{er} juin

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration de midi à
la charge des participants

PRÉSENTATION

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. L'objectif est de dispenser cette formation à un public large pour contribuer à dé-stigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies, mais aussi à améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles en réduisant leur isolement.

OBJECTIFS

Renforcer les compétences psychosociales des apprenants en leur permettant de :

- › Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale ainsi que leur repérage
- › Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer, adopter un comportement adapté pour apporter une aide

- › Informer, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et en cas de crise relayer au service le plus adapté
- › Mieux faire face aux comportements agressifs
- › Maîtriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat.

CONTENU

Apports théoriques liés à des situations vécues :

- › Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème (voire en crise) de santé mentale
- › Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- › Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs). Une démarche pédagogique participative.

PUBLIC VISÉ

Tout public.
14 places maximum.

L'ACHAT DURABLE ET RESPONSABLE

DATE

LE 19 MAI
DE 9H30 À 17H

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

IRA NANTES
1 rue de la Bourgeonnière
44300 Nantes

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE NANTES**

CHEF(ES) DE PROJET

Samuel JULIEN
Samuel.julien@ira-nantes.
gouv.fr
02.51.86.05.30

CONTACT
ADMINISTRATIF

Véronique SAILLY
Assistante
Sécretariat Générale
veronique.sailly@ira-nantes.
gouv.fr
02.51.86.05.31

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

27 avril

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
ni de restauration

PRÉSENTATION

Cette thématique permet la compréhension le concept d'achat public. Quels sont les enjeux. Découvrir les outils d'intégration du développement durable dans les marchés publics.

OBJECTIFS

- › Mettre en œuvre une démarche d'achat public durable
- › Identifier les outils de mise en œuvre d'une stratégie d'achat responsable
- › Acquérir des éléments de méthode directement opérationnels.

CONTENU

- › Comprendre les enjeux et le concept d'achat durable et responsable
- › Mettre en œuvre une stratégie d'achats responsables
- › Les méthodes et outils d'intégration du développement durable dans les marchés publics
- › Illustration au travers de cas pratiques permettant aux stagiaires d'introduire le développement durable dans leurs marchés publics.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et opérationnels et cas pratiques.

PUBLIC VISÉ

Agents débutants et confirmés souhaitant approfondir leurs connaissances en matière d'achat public.
12 places maximum.

FONDS EUROPÉENS :

PANORAMA, MOBILISATION ET OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT

DATE

LE 29 MAI
DE 9H15 À 17H

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

VINCENNES

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT DE
LA GESTION
PUBLIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

CONTACT
ADMINISTRATIF

**Nelly
NACHAMPASSAK**
nelly.nachampassak@
finances.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

30 avril

PRÉSENTATION

Cette formation permettra au stagiaire de découvrir le panorama des financements européens existants, d'identifier les principaux enjeux et compétences métier au regard des fonds auxquels il s'intéresse et de disposer d'outils pratiques pour rechercher de manière autonome les informations lui permettant de progresser dans son projet ou ses missions.

OBJECTIFS

- › Savoir analyser une information, une donnée, un dispositif en lien avec les financements européens
- › Savoir concevoir et conduire un projet, une démarche qui mobilise des financements européens
- › Savoir élaborer une stratégie, un plan d'action ou une méthode visant à prendre en compte les enjeux liés aux financements européens dans ses missions du quotidien (budgétaire, juridique, rh, métier).

CONTENU

- › Origine et encadrement des fonds européens
- › Panorama des fonds européens
- › Focus 1 : les fonds en gestion directe
- › Focus 2 : les fonds en gestion partagée
- › Les métiers liés aux fonds européens en France
- › Les exigences communes aux fonds européens : origines et conséquences pratiques
- › Perspectives : les évolutions des fonds liées à la négociation du cadre financier européen post 2027.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

- › Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques
- › Travaux de groupe (recherche, exposé, restitution orale)
- › Mise à disposition de fiches.

PUBLIC VISÉ

Tout agent de catégorie A s'intéressant aux fonds européens, notamment dans l'optique d'une évolution professionnelle, ou dans le cadre d'une prise de poste intégrant des missions liées aux fonds européens ou d'un élargissement de ses missions à ces enjeux.

FORMATION N°

59

INITIATION À L'APPROCHE INTÉRÊT STRATÉGIQUE POUR LES DÉCIDEURS ET OPÉRATIONNALISATION DU CONCEPT UNE SEULE SANTÉ

DATE

LE 17 SEPTEMBRE
DE 12H15 À 13H15

NOMBRE D'HEURES

1H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT ONE
HEALTH

CHEF(ES) DE PROJET

Marie-Laure
DEMAEGDT

CONTACT
ADMINISTRATIF

Évelyne CHATARD

contact@institut-one-health.fr
04 78 87 25 48

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

11 septembre

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Ouvert au public sous
inscription préalable.

[https://connexion.
institut-one-health.
fr.alumnforce.org/fr/
agenda/upcoming](https://connexion.institut-one-health.fr/alumnforce.org/fr/agenda/upcoming)

PRÉSENTATION

Cette séquence permet d'introduire le concept Une Seule Santé, de présenter son intérêt pour la prise de décision en situation complexe impactant plusieurs santés et de montrer quelques illustrations de sa mise en œuvre.

Cette rencontre sera aussi l'occasion de présenter des dispositifs de formation et des outils proposés par l'IOH, puis d'échanger en direct avec les participants sur l'approche Une Seule Santé.

OBJECTIFS

- > Définir le concept *Une Seule Santé*
- > Identifier en quoi l'approche est un levier pour les décideurs
- > Découvrir des outils pour aller plus loin
- > Échanger autour du concept *One Health*.

CONTENU

- > L'approche Une Seule Santé
 - Historique
 - Définition
 - Guides de référence internationaux
 - Exemples de terrain
- > Arbitrer les différentes possibilités pour prendre une décision juste
 - Définir les différentes possibilités face à un choix
 - Identifier ses zones de tiraillement pour faire émerger les systèmes de valeurs sous-jacents
- > Présentation d'outils pour aller plus loin
- > Questions/Réponses.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Exposés et échanges en direct.
E-formation.

PUBLIC VISÉ

Cadres et cadres supérieurs du service public travaillant sur des problématiques complexes impactant plusieurs santés.
Pas de limite de places.

COMMENT FAIRE RESPECTER LA LAÏCITÉ EN BIBLIOTHÈQUE ? : ACCUEIL DES USAGERS, COLLECTIONS, PERSONNELS

DATE

LE 5 OCTOBRE
DE 14H À 17H

NOMBRE D'HEURES

3H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DES
SCIENCES DE
L'INFORMATION
ET DES
BIBLIOTHÈQUES

CHEF(ES) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

**Armelle
DE BOISSE**
Responsable de la
formation tout au
long de la vie

Armelle.de-boisse@enssib.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

5 septembre

PRÉSENTATION

Cette formation est particulièrement destinée aux bibliothèques ou centres de documentation. Elle va poser la question du respect de la laïcité dans tous ses aspects.

OBJECTIFS

- Assimiler le cadre réglementaire sur la laïcité dans l'espace public et dans les lieux de service public
- Identifier les situations conflictuelles et savoir faire référence à ce cadre pour apporter des solutions.

CONTENU

Au cours des 3 heures de formation, les participants prendront connaissance du cadre légal de la laïcité et du principe de neutralité dans les services publics ; ils analyseront des cas concrets relatifs aux bibliothèques pour évaluer la gravité ou non de la situation, favoriser la prise de distance avec les représentations communes des religions et apporter des réponses argumentées aux agents et aux usagers impliqués dans ces situations. Les exercices prendront en compte l'accueil et l'inclusion des usagers ; la construction

des collections et les politiques documentaires ; enfin la mise en place d'une culture commune de la laïcité au sein des personnels des bibliothèques.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

La formation propose au participant un déroulé pédagogique structuré, alternant des phases d'exposés et des phases de mise en pratique.

Une large part est accordée aux échanges, à l'interactivité avec les participants.

E-formation.

PUBLIC VISÉ

Personnels, de tous types de bibliothèques, souhaitant travailler sur cette thématique. 15 places maximum.

MINEURS ET NARCOTRAFIQ

DATE

DU 4 NOVEMBRE
À 14H
AU 6 NOVEMBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENG

5 Bd de la Marne,
21000 Dijon

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS

sd-feej.eng@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT
ADMINISTRATIF

Secrétariat FC

fc.eng@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

4 septembre

CONDITIONS
D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge de
l'ENG

PRÉSENTATION

Le narcotrafic prend de l'ampleur en France. La lutte contre les organisations criminelles et le narcotrafic est devenue une priorité absolue de politique pénale. D'ailleurs le Parlement a définitivement adopté le 29 avril 2025 la proposition de loi visant à faire sortir la France du piège du narcotrafic.

Les mineurs sont touchés par ce phénomène, en tant que consommateurs, mais également en participant activement à cette économie parallèle. Le rapport parlementaire de la commission d'enquête sur l'impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier, déposé en mai 2024, mentionne que « les réseaux de délinquants, quel que soit leur domaine d'action, utilisent depuis longtemps les mineurs pour participer à la commission d'infractions compte tenu des règles pénales spécifiques qui s'appliquent à eux ».

Ce recrutement est facilité par les réseaux sociaux utilisés pour publier des « offres d'emploi ». Pauvreté, argent facile et rapide, exclusion de la société, volonté de sociabilisation, pressions, addictions sont autant d'explications de l'engagement des mineurs dans cette criminalité.

OBJECTIFS

Dès lors, comment accompagner ces jeunes ?

Cette formation a pour objectif d'apporter des éléments de compréhension de ce phénomène et des informations quant aux dispositifs mis en place pour lutter contre cette criminalité et l'enrôlement des enfants.

CONTENU

Cette formation sera l'occasion de :

- > Définir les contours du narcotrafic
- > Préciser la politique pénale pour lutter contre cette délinquance
- > Évoquer les dispositifs mis en place et la prise en charge des mineurs.

PUBLIC VISÉ

15 agents du service public.

JUSTICE RESTAURATIVE : PRINCIPES ET ILLUSTRATIONS

DATE

LE 16 NOVEMBRE
DE 9H À 17H

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

100 % DISTANCIEL

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS

sd-feej.eng@justice.fr

03 80 60 58 06

CONTACT**ADMINISTRATIF**

Secrétariat FC

fc.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

16 septembre

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge de
l'ENG

PRÉSENTATION

Inscrite dans une directive de l'Union européenne du 25 octobre 2012, la loi du 15 août 2014 a consacré, au niveau national, la justice restaurative et l'a introduit dans le code de procédure pénale (article 10-1 CPP).

Pratique complémentaire au traitement pénal de l'infraction, la justice restaurative contribue à la reconstruction de la victime, à la responsabilisation de l'auteur et à sa réintégration dans la société ainsi qu'à l'apaisement de tous, par l'écoute et l'instauration d'un dialogue entre les participants.

Une circulaire du 15 mars 2017 relative à la mise en œuvre de la justice restaurative définit les modalités concrètes de contrôle et de mise en œuvre de ce dispositif à tous les stades de la procédure.

L'autorité judiciaire joue, dans ce cadre, un rôle majeur d'impulsion et d'évaluation du dispositif.

OBJECTIFS

La justice restaurative restant encore méconnue en France, cette formation a pour objectif de présenter les grands principes de cette mesure.

CONTENU

Présentation et mise en œuvre de la justice restaurative.

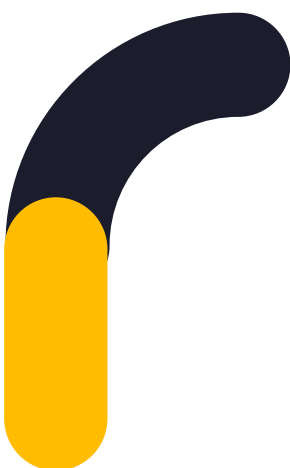
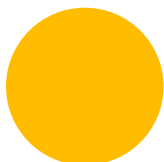
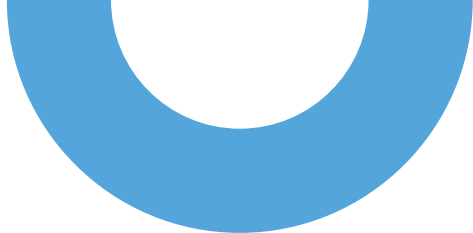
**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

E-formation.

PUBLIC VISÉ

15 agents du service public.





TRANSFORMATION & INNOVATION



BOOSTER AGILE

DATE

DE MARS À JUIN
ASYNCHRONE
SUR 12 SEMAINES
ET 2 JOURS
EN PRÉSENTIEL

NOMBRE D'HEURES
S4H

LIEU
DISTANCIEL

MODULES PRÉSENTIELS :
Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
CAMPUS DU
NUMÉRIQUE
PUBLIC

CHEF(ES) DE PROJET
Fadila LETURCQ
fadila.leturcq
@numerique.gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF
campus@numerique.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
6 février

CONDITIONS
D'ACCUEIL
L'hébergement et la
restauration ne sont
pas pris en charge

PRÉSENTATION

Le Booster Agile s'inscrit dans un contexte de transformation des administrations publiques, confrontées à des environnements complexes et en constante évolution.

Face aux limites des modes de fonctionnement traditionnels, l'agilité est abordée comme une démarche permettant de repenser l'organisation du travail et la conduite des projets.

Ce programme explore les enjeux de l'agilité dans le service public à travers plusieurs questionnements : comment s'adapter au changement tout en respectant un cadre institutionnel ? Comment renforcer la coopération et l'intelligence collective ? Et comment mieux répondre aux besoins des usagers dans une logique d'amélioration continue ?

OBJECTIFS

- Comprendre les principes clés de l'agilité
- Identifier les bénéfices de l'agilité dans le service public
- Expérimenter des outils et rituels agiles
- Développer une posture collaborative et adaptative
- Appliquer l'agilité à ses pratiques professionnelles.

CONTENU

- Fondamentaux de l'agilité : valeurs et principes
- Agilité et service public : enjeux et spécificités
- Découverte de méthodes et outils agiles
- Travail en équipe et intelligence collective
- Ateliers pratiques et mises en situation
- Transposition des apprentissages dans les projets professionnels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation.

Contenus asynchrones, classes virtuelles, exposés courts, ateliers collaboratifs, mises en situation concrètes, études de cas issus du secteur public, échanges de pratiques et retours d'expérience entre participants.

Inscription à la formation :



PUBLIC VISÉ

Agents publics (État, collectivités, opérateurs) impliqués ou souhaitant s'impliquer dans des projets de transformation.
300 places.

FORMATION N°

64

LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

UNE APPROCHE PAR LA RÉSILIENCE

DATE

DU 4 MAI À 14H
AU 7 MAI À 16H30

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

INET

1 rue Edmond Michelet,
67100 Strasbourg

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

INSTITUT
NATIONAL
DES ÉTUDES
TERRITORIALES.
INSTITUT
NATIONAL DU
SERVICE PUBLIC

CHEF(IFE) DE PROJET

Maxence CHORVOT

maxence.chorvot@cnfpt.fr
03.88.15.53.73

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Carine

DEUTSCHMANN

carine.deutschmann@cnfpt.fr
03.88.15.53.64

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

27 mars

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Pas d'hébergement
ni de restauration

PRÉSENTATION

La formation s'adresse aux cadres supérieurs et dirigeants des trois fonctions publiques. Elle doit leur permettre une prise de recul sur les transitions en cours, en donnant une perspective et des éléments de réflexion individuels et collectifs sur la nécessaire transformation des organisations afin de :

- › Discerner les processus d'installation d'une capacité de résilience de l'organisation et des individus
- › Identifier les évolutions organisationnelles, managériales possibles et la manière de les engager (innovation, formation...)
- › Dégager les postures attendues et utiles du leader de demain
- › Développer les conditions de la résilience : individus et organisations ont pu prendre la mesure de leurs vulnérabilités potentielles ou avérées face à d'éventuels risques. Le risque s'intègre comme partie intrinsèque de l'activité humaine et donc de l'action publique.

La notion de résilience est fortement imbriquée avec celle de transition écologique.

OBJECTIFS

- › Appréhender la notion de résilience individuelle et collective dans un contexte de transformation
- › Définir une stratégie managériale et organisationnelle pour impulser la résilience de l'organisation
- › Interroger les postures et les pratiques individuelles des acteurs de la résilience : *« passer du subir au choisir ».*

CONTENU

- › La résilience, capacité à rebondir face aux transformations et à l'inattendu : définition, origine, extension, processus
- › Les transformations actuelles des collectivités (territorialisation, mutualisation, fusion...), caractéristiques et impacts sur l'organisation et les individus
- › La construction d'une démarche de transformation
- › Le profil du manager, acteur de la résilience.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Dispositif d'accompagnement en distanciel (4 jours formation, puis un retour 6 mois après) fondé sur un dialogue universitaire-praticiens-consultant visant à accompagner la mise en réflexion puis en action dans sa collectivité.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public.

COMPRENDRE ET PILOTER LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

DATE

DU 18 JUIN
DE 9H30
AU 19 JUIN
À 16H30

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

IRA LYON
Parc de l'Europe
Jean Monnet
69616 Villeurbanne

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LYON

CHEF(FE) DE PROJET
ET CONTACT
ADMINISTRATIF

Claire NIVET
Responsable
Catalogue Formation
Continue

claire.nivet@ira-lyon.gouv.fr
04 72 82 17 09

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

18 mai

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration payante
sur place

PRÉSENTATION

La transformation publique constitue désormais une dynamique structurelle qui traverse l'ensemble des administrations et impose une adaptation continue des organisations, des métiers et des pratiques professionnelles. Portée par de multiples transitions (écologique, numérique, sociale et démocratique), elle redéfinit les modalités d'action, la relation aux usagers et les exigences de qualité de service. Cette formation propose une approche rigoureuse et approfondie de ces mutations : obligations environnementales, dématérialisation et accessibilité, inclusion, transparence et évolution des collectifs de travail. Elle apporte des outils d'analyse pour identifier les impacts, comprendre les résistances, mobiliser les leviers pertinents et adopter une posture professionnelle permettant d'accompagner durablement ces transformations dans une perspective interministérielle, exigeante et coopérative.

OBJECTIFS

- › Comprendre les dynamiques de transformation publique, analyser leurs effets sur les organisations, les compétences, les collectifs et la relation aux usagers.
- › Identifier les enjeux opérationnels et mobiliser outils, repères et posture professionnelle pour

accompagner, anticiper et soutenir efficacement le changement

CONTENU

- › Expliquer les raisons qui poussent à moderniser les administrations publiques (contexte sociétal, économique, technologique, écologique)
- › Analyser les défis et résistances liés à ces transformations
- › Acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques
- › Présenter les cadres théoriques (management public, transition numérique)
- › Développer une vision critique en :
 - Identifiant les limites des réformes et les opportunités d'amélioration.
 - Évaluant l'impact des politiques publiques transformées sur les usagers et les agents.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques et opérationnels
- › Analyse des pratiques professionnelles
- › Débats, échanges et intelligence collective, cas pratiques.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public.
15 places maximum, dont
5 pour les agents du RESP.

FORMATION N°

66

INTRODUCTION AUX OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DE L'ÉTAT

DATE

LE 17 SEPTEMBRE
DE 9H30 À 17H

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

IRA NANTES

1 rue de la Bourgeonnaire
44300 Nantes

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE NANTES

CHEF(ES) DE PROJET

Samuel JULIEN

Samuel.julien@ira-nantes.
gouv.fr
02.51.86.05.30

CONTACT ADMINISTRATIF

Véronique SAILLY
Assistante
Sécritariat Générale

veronique.sailly@ira-nantes.
gouv.fr
02.51.86.05.31

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1^{er} juillet

PRÉSENTATION

Cette thématique permet la compréhension des concepts de l'Intelligence Artificielle. Quels sont les enjeux pour l'État ? Découvrir les outils de l'IA pour les agents.

OBJECTIFS

Connaître et comprendre :

- > Les fondamentaux de l'IA, son évolution et ses applications possibles
- > Les outils d'IA disponibles pour les agents de l'État, leurs usages concrets et leurs limites
- > Les opportunités et risques liés à l'IA pour l'État.

CONTENU

- > Introduction à l'IA : concepts et enjeux pour l'État
 - Histoire et futur de l'IA ?
 - Des IA ? Des LLM ?
- > Enjeux pour l'administration :
 - Pour faire quoi ? Comment ? Quel cadre ?
 - Quel impact ? (Technique, environnemental)
 - Conditions de réussite et de transformation
 - Comparons les IA !
- > Risques et vigilances :
 - Biais de confirmation, d'automatisation, de récence

- Hallucinations, protection des données sensibles, souveraineté numérique
- Comment saisir l'opportunité en étant vigilant ?
- Chartes des usages des IA privées
- Constitution de communautés IA pour l'État
- > Outils d'IA pour les agents : panorama et démonstrations :
 - Organisation nationale pour l'incubation de projets IA (ALLIANCE, MI, MTE) / feuilles de route ministérielles
 - Outils souverains : MIRAI (Ministère de l'Intérieur), SofIA (Transition Écologique), Assistant IA (DINUM), Visio, DOCS
 - Outils privés encadrés : Mistral, GENII (enjeux des prompts).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et opérationnels
- > Échanges avec les stagiaires
- > Ateliers et démonstrations.

PUBLIC VISÉ

Tout agent public.
12 places maximum.

FORMATION N°

67

ADOPTER LE RÉFLEXE DESIGN : INTÉGRER L'EXPÉRIENCE DES USAGERS DANS LA CONCEPTION ET L'AMÉLIORATION D'UN SERVICE PUBLIC

DATE

DU 6 OCTOBRE
À 9H30
AU 7 OCTOBRE
À 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

LIEU DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE
77 avenue de Ségur
75015 Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

CAMPUS DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE
(DIRECTION
INTERMINISTÉRIELLE
DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE)

CHEF(ES) DE PROJET

**Sandrine
PIROLLES**

sandrine.piroules@
modernisation.gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

design.ditp@modernisation.
gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

7 septembre

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement,
restauration à la charge
de l'agent

PRÉSENTATION

Le design de service ou de politiques publiques est une approche créative qui se focalise sur les besoins des usagers finaux et l'amélioration de leur expérience. Il permet de prototyper et tester de nouveaux services pour les rendre tangibles. Coconstruits et testés avec tous les acteurs concernés, il garantit des services plus adaptés aux besoins des usagers.

Cette formation a pour but d'explorer et expérimenter les méthodes de design de service public, pour améliorer l'efficacité et l'impact de vos projets de transformation. Centrée sur l'utilisateur à travers un projet concret. Elle vous familiarisera avec les concepts de prototypage et d'expérimentation afin de diminuer les risques de solutions inadaptées aux réalités.

OBJECTIFS

- S'acculturer et comprendre les plus-values du design
- S'immerger dans une démarche de design pour en comprendre les principales étapes, les outils utilisés et la posture à adopter
- Requestionner sa capacité d'intégration des besoins usagers
- Identifier et mobiliser les méthodes pour comprendre les besoins et l'expérience usager

- Passer de l'idée à la solution
- Acquérir une culture du prototypage et de l'expérimentation pour mettre en œuvre ses idées
- Adopter une posture de coconstruction et de travail collaboratif
- Identifier les qualités et facteurs clés de succès pour assurer la réussite de son projet.

CONTENU

- Introduction aux approches du design de services publics
- Compréhension de l'approche et des particularités méthodologiques
- État des lieux d'intégration des usagers et des moyens
- Construction d'une démarche sur un projet concret
- Appropriation des méthodes à travers des exercices pratiques et des kits pédagogiques pouvant outiller vos futurs projets.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Partage d'expérience entre pairs, apport des experts DITP, ateliers pratiques et kits d'outils.

PUBLIC VISÉ

Tout agent public en charge d'un projet de transformation dans son organisation.
15 places maximum.

PILOTER UN PROJET DE TRANSFORMATION PUBLIQUE EN MOBILISANT DES MÉTHODES INNOVANTES

DATE

LES 8 ET 9 OCTOBRE
ET LE 11 DÉCEMBRE
DE 9H30 À 17H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

LIEU DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE

77 avenue de Ségur
75015 Paris

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

CAMPUS DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE
(DIRECTION
INTERMINISTÉRIELLE
DE LA
TRANSFORMATION
PUBLIQUE)

CHEF(ES) DE PROJET

**Soulmaz
ALAVINIA**
soulmaz.alavinia@
modernisation.gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Campus.ditp@
modernisation.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

8 septembre

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement,
restauration à la charge
de l'agent

PRÉSENTATION

Le Campus de la transformation publique vous propose une nouvelle formation pour explorer et expérimenter des méthodes innovantes, pour améliorer l'efficacité et l'impact de vos projets de transformation. Elle vous permettra de travailler concrètement sur un projet que vous portez au sein de votre organisation, de l'enrichir grâce au partage d'expérience entre pairs et d'aller jusqu'à un retour d'expérience sur les premières actions mises en œuvre et le réajustement par de nouvelles approches.

OBJECTIFS

- › Identifier les spécificités d'un projet de transformation publique et les compétences nécessaires pour le mener efficacement
- › Expérimenter les méthodes d'innovation
- › Créer son plan personnel sur son projet et planifier la suite de son apprentissage
- › Partager ses expériences de mise en œuvre et apprendre de ses pairs
- › Identifier les qualités et facteurs clés de succès et adapter son action.

CONTENU

- › Introduction à la notion de projet de transformation publique dans un

environnement complexe, en associant les usagers, en mobilisant les équipes

- › Appropriation du cycle de vie d'un projet de transformation : cadrage, diagnostic, conception, expérimentation, déploiement, bilan
- › Découvertes et mise en pratique des compétences et méthodes mobilisables
- › Partages d'expériences et mise en œuvre des premières actions sur des projets que vous portez dans vos organisations
- › Constitution de binômes pour s'entraider avant de se retrouver pour un 3^e jour de retour d'expérience.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Le partage d'expérience entre pairs, l'apport des experts DITP, les ateliers pratiques, vous permettront de concevoir un plan d'action opérationnel applicable aux projets que vous portez dans votre organisation. Format 2 jours + 1 journée de retour d'expérience, à 2 mois d'intervalle.

PUBLIC VISÉ

Tout agent public en charge d'un projet de transformation dans son organisation (ex : projet avec un impact organisationnel, nouvelles méthodes de travail, nouvelle politique publique). 15 places maximum.

IA ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DANS LE GOUVERNEMENT – MOOC

DATE

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

UNIVERSITÉ DE OXFORD, L'UNESCO ET LES ORGANISATIONS DU RÉSEAU SPARK-AI ALLIANCE DONT LE CAMPUS DU NUMÉRIQUE PUBLIC

CHEF(IFE) DE PROJET

Aude Chouleur

aude.chouleur

@numerique.gouv.fr

CONTACT

ADMINISTRATIF

campus@numerique.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Tout au long de l'année

CONDITIONS D'ACCUEIL

Mooc gratuit

PRÉSENTATION

Le MOOC « IA et transformation numérique dans le gouvernement » accompagne les agents publics à naviguer dans la transformation numérique et l'essor de l'IA dans le secteur public.

Gratuit et accessible à tous niveaux, il explore l'intégration responsable de l'IA dans les administrations, la conciliation entre innovation et éthique, le respect des droits humains, et le renforcement de la confiance du public dans les services numériques.

OBJECTIFS

- › Comprendre les enjeux de l'IA dans le secteur public
- › Appliquer des pratiques responsables et éthiques
- › Développer des compétences en conception de services numériques inclusifs
- › Explorer le leadership et l'usage pratique des outils d'IA générative.

CONTENU

- › IA et droits humains
- › Éthique et gouvernance des données
- › Conception de services publics inclusifs
- › Leadership et transformation numérique
- › Applications pratiques des outils d'IA générative.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation.

Cours en ligne guidé combinant contenus théoriques, études de cas, démonstrations pratiques et ressources interactives, accessibles à tous niveaux.

Mooc certifié UNESCO-Oxford.

Modules disponibles en plusieurs langues (anglais, espagnol et à venir, français, portugais, arabe).

PUBLIC VISÉ

Agents publics du secteur public de tous niveaux techniques, souhaitant acquérir des compétences en IA et transformation numérique.

FORMATION N°

70

DÉCOUVRIR LES IA GÉNÉRATIVES : USAGES, LIMITES ET BONNES PRATIQUES EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

IH

LIEU

100 % DISTANCIEL

EN CLASSE VIRTUELLE
SUR LES
PLATEFORMES LMS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

CAMPUS DU
NUMÉRIQUE
PUBLIC
ET L'INRIA
ACADEMY

CHEF(IFE) DE PROJET

**Marie
CHARBONNEL**

marie.charbonnel
@numerique.gouv.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

campus@numerique.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

Tout au long de l'année

PRÉSENTATION

La formation « Découvrir les IA génératives » initie les agents publics aux bases et usages de l'intelligence artificielle générative. Face à la montée rapide de ces technologies, elle permet de comprendre leur fonctionnement, d'identifier leurs bénéfices et limites, et d'adopter de bonnes pratiques pour les intégrer efficacement dans le travail quotidien.

Cette formation en ligne invite à explorer comment ces outils peuvent enrichir les missions publiques tout en restant maîtrisés et responsables.

OBJECTIFS

- › Expliquer l'intérêt des IA génératives
- › Nommer les principales catégories d'usage
- › Comprendre les principes de fonctionnement
- › Identifier les limites des IA génératives
- › Lister les bonnes pratiques d'utilisation
- › Rédiger une instruction (prompt) efficace.

CONTENU

- › Introduction aux IA génératives : définitions et enjeux clés
- › Fonctionnement de base des modèles génératifs
- › Principales catégories d'usages en contexte professionnel
- › Limites et précautions d'emploi des IA génératives
- › Bonnes pratiques pour un usage responsable
- › Techniques de formulation d'instructions efficaces.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Parcours en ligne avec contenus explicatifs, exemples concrets et cas d'usage professionnels pour favoriser la compréhension et l'appropriation des concepts.

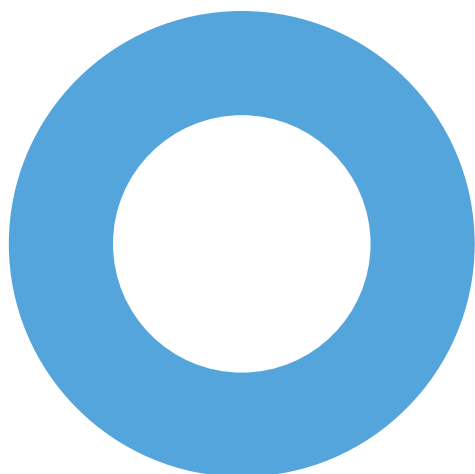
PUBLIC VISÉ

Tous agents publics souhaitant s'initier aux intelligences artificielles génératives.



Pour plus de renseignements
sur les écoles membres du RESP
et leurs formations :

resp-fr.org



Mgéfi
groupe matmut



Préfon

**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

casden
BANQUE POPULAIRE
La banque coopérative
de la Fonction publique